



Sécurité et insécurité alimentaire chez les
Québécois : une analyse de la situation
en lien avec leurs habitudes alimentaires

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Québec 

Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires

Direction de l'analyse et de l'évaluation
des systèmes de soins et services

Mars 2011

AUTEURS

Carole Blanchet, épidémiologiste
Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services
Institut national de santé publique du Québec

Louis Rochette, statisticien
Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services
Institut national de santé publique du Québec

AVEC LA COLLABORATION DE

Denis Hamel, statisticien
Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services
Institut national de santé publique du Québec

LECTEURS

Didier Garriguet, statisticien, Division de l'analyse de la santé, Statistique Canada, Ottawa

Céline Lepage, agente de planification, de programmation et de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale/Direction régionale de santé publique

Martine Pageau, nutritionniste, Service de la promotion de saines habitudes de vie, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Robert Pampalon, chercheur, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec

MISE EN PAGE

Line Mailloux

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient Statistique Canada pour leur soutien et pour l'accès aux données au Centre de données pour la recherche situé à l'Université Laval où le traitement des données a été fait.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 3^e TRIMESTRE 2011
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-62960-3 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-62961-0 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2011)

RÉSUMÉ

Ce document présente la situation de sécurité alimentaire des ménages québécois qui a été mesurée en 2004 par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Les données de cette enquête ont été analysées selon plusieurs facteurs démographiques et socioéconomiques. L'association entre les habitudes alimentaires et les apports nutritionnels des Québécois et leur situation de sécurité alimentaire a aussi été vérifiée.

Les résultats ont révélé que près de 260 000 ménages québécois avaient vécu l'insécurité alimentaire en 2004. De ce nombre, 190 000 ménages avaient vécu une situation d'insécurité alimentaire modérée et près de 71 000 ménages avaient vécu une situation grave. La proportion d'adultes vivant dans les ménages en insécurité alimentaire s'est chiffrée à 8,1 % et celle des enfants de 18 ans et moins à 4,2 %. Les résultats de la présente étude ont aussi indiqué que la probabilité de vivre en insécurité alimentaire en 2004 était élevée chez les ménages dont le revenu était très faible, et en particulier, chez les ménages pour lesquels l'aide sociale était la principale source de revenu. Les ménages formés de personnes seules ou de familles monoparentales étaient également plus exposés à vivre une telle situation ainsi que les ménages ayant immigré au Canada dans les dix années précédant l'enquête. Il en était de même pour les ménages non propriétaires de leur logement, cette variable étant fortement liée au revenu du ménage. Les ménages défavorisés matériellement et socialement étaient plus exposés à l'insécurité alimentaire que les ménages favorisés.

Au regard des individus eux-mêmes, l'analyse des données a révélé que les adultes qui vivaient dans un ménage en insécurité alimentaire au cours de l'année 2004 avaient été plus nombreux à avoir sauté un repas ou à ne pas avoir pris des collations la veille de l'entrevue. Les personnes vivant au sein d'un ménage en insécurité alimentaire avaient consommé le jour précédant l'enquête, moins de fruits (en quantité et en fréquence), moins de yogourt et parfois moins de pain à grains entiers. Les résultats ont aussi montré que l'apport nutritionnel des individus est sensible aux perturbations des ressources financières du ménage. En effet, bien que les apports nutritionnels des individus vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire ou défavorisés matériellement et socialement n'aient pas pu être comparés aux valeurs recommandées, les différences observées lors de leur comparaison avec les individus mieux nantis ou plus favorisés sont parfois importantes pour certains nutriments.

Les résultats de cette étude fournissent des données pouvant aider à l'élaboration des programmes, des interventions et des politiques publiques en sécurité alimentaire ainsi qu'en nutrition.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	V
LISTE DES FIGURES.....	VII
1 MISE EN CONTEXTE.....	1
2 OBJECTIFS.....	3
3 MÉTHODOLOGIE.....	5
3.1 Présentation de l'enquête	5
3.2 Échantillon de l'enquête.....	5
3.2.1 Population cible	5
3.2.2 Population à l'étude	5
3.2.3 Questionnaires de l'enquête.....	5
3.2.4 Variables	6
3.2.5 Fichiers de données de l'ESCC 2.2	10
3.2.6 Analyse statistique des données.....	10
3.2.7 Tests statistiques	11
3.2.8 Présentation des résultats	11
3.2.9 Variabilité des données.....	11
4 RÉSULTATS	13
4.1 Caractéristiques socioéconomiques des ménages québécois	13
4.2 Situation de sécurité alimentaire des ménages québécois en 2004	15
4.2.1 Situation de sécurité alimentaire des ménages québécois en 2004 selon leurs conditions socioéconomiques.....	16
4.2.2 Situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes vivant dans les ménages québécois	23
4.2.3 Situation de sécurité alimentaire chez les ménages québécois avec enfants selon certains facteurs socioéconomiques	25
4.3 L'insécurité alimentaire et l'indice de défavorisation matérielle et sociale en 2004	26
4.4 Risque d'insécurité alimentaire.....	28
4.5 Situation de sécurité alimentaire, consommation alimentaire et apports nutritionnels	30
4.5.1 Consommation des groupes d'aliments selon les situations de sécurité alimentaire et de défavorisation matérielle et sociale des Québécois en 2004	30
4.5.2 Apports en nutriments selon les situations de sécurité alimentaire et de défavorisation matérielle et sociale des Québécois en 2004.....	31
4.5.3 Habitudes alimentaires et insécurité alimentaire	34
4.6 Différences observées entre la situation de sécurité alimentaire des ménages québécois et canadiens	35
4.6.1 Situation en 2004	35
4.6.2 Situation en 2007-2008.....	35
5 DISCUSSION.....	39
5.1 La prévalence de l'insécurité alimentaire au Québec.....	39
5.2 L'indice de défavorisation matérielle et sociale.....	40

5.3	Les limites des données de l'ESCC sur l'insécurité alimentaire	41
5.3.1	Les données sur la consommation alimentaire et les apports nutritionnels	41
5.3.2	Les données régionales	41
5.3.3	Les données concernant les populations autochtones	42
5.4	La méthodologie d'enquête	42
5.5	La valeur-seuil.....	43
5.6	Le système de pondération des données et les fichiers de données de l'enquête	44
5.7	Le questionnaire d'enquête : le MESAM.....	45
CONCLUSION		47
RÉFÉRENCES.....		49
ANNEXE 1	MODULE D'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES	
	MÉNAGES (MESAM).....	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques socioéconomiques des ménages québécois en 2004.....	14
Tableau 2	Situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes au sein des ménages québécois selon certains facteurs économiques	23
Tableau 3	Situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes au sein des ménages québécois selon certains facteurs sociodémographiques.....	24
Tableau 4	Risque de vivre l'insécurité alimentaire chez les ménages québécois en 2004 selon certains facteurs socioéconomiques.....	29
Tableau 5	Nombre de portions des groupes d'aliments ou de grammes de viandes et leurs substituts et des Autres aliments consommés par les Québécois selon la situation de sécurité alimentaire des ménages dans lesquels ils vivaient en 2004 ou selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale	30
Tableau 6	Prévalence de l'insécurité alimentaire (%) au Québec 2004 et 2007-2008 calculée selon des méthodologies différentes (population âgée de 12 ans et plus).....	42
Tableau 7	Prévalence de l'insécurité alimentaire (%) au Québec en 2004 et en 2007-2008 calculée selon un seuil de positivité fixé à une réponse affirmative (population âgée de 12 ans et plus)	43

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Situation de sécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2004.....	15
Figure 2	Situation de sécurité alimentaire chez les enfants québécois en 2004	15
Figure 3	Situation de sécurité alimentaire chez les adultes québécois en 2004.....	16
Figure 4	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le revenu du ménage	17
Figure 5	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon la source du revenu du ménage	17
Figure 6	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage	18
Figure 7	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le type de logement et le lieu de résidence.....	19
Figure 8	Situation de sécurité alimentaire dans les ménages québécois ayant immigré ou non au Canada entre 1994 et 2004	19
Figure 9	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le nombre de personnes dans le ménage	20
Figure 10	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le type de ménages	21
Figure 11	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon la présence et le nombre d'enfants.....	22
Figure 12	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon la présence ou non de jeunes enfants dans les ménages.....	22
Figure 13	Prévalence de l'insécurité alimentaire en 2004 selon le sexe et l'âge chez les enfants et les adultes québécois.....	25
Figure 14	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois avec enfants selon certains facteurs socioéconomiques.....	26
Figure 15	Distribution de la population québécoise selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale en 2004.....	27
Figure 16	Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2004 selon les quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation.....	27
Figure 17	Apports nutritionnels significativement différents selon les situations d'insécurité alimentaire ou de défavorisation matérielle, population québécoise 1 an et plus	33
Figure 18	Prise des repas et de collations le jour précédant l'enquête selon la situation de sécurité alimentaire des Québécois âgés de 1 an et plus	34
Figure 19	Prévalence de l'insécurité alimentaire au Québec en 2007-2008 et comparaison avec celle observée pour les autres provinces et celle au Canada.....	36
Figure 20	Comparaison de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages québécois en 2007-2008 avec celle des ménages des autres provinces canadiennes selon diverses variables socioéconomiques (population de 12 ans et plus).....	37

1 MISE EN CONTEXTE

Le concept de sécurité alimentaire peut se définir comme un état selon lequel un individu a accès en tout temps, dans la dignité, à suffisamment d'aliments pour qu'il puisse mener une vie saine et active¹. Ce concept ne concerne pas seulement la satisfaction des besoins mais inclut le concept d'autonomie alimentaire. Il y a insécurité alimentaire lorsque la disponibilité d'aliments sains et nutritionnellement adéquats, ou la capacité d'acquérir des aliments personnellement satisfaisants par des moyens socialement acceptables, est limitée ou incertaine^{2-4,5,6}.

La difficulté d'avoir un accès physique et économique à des aliments sains en quantité suffisante constitue une barrière importante à une alimentation équilibrée. À cet égard, parmi les objectifs visant à augmenter la proportion de la population québécoise à avoir de saines habitudes de vie, le programme national de santé publique propose de réduire à moins de 4,5 % la proportion de Québécois de 12 ans et plus vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire⁷.

Depuis 2004, Statistique Canada mesure la situation de sécurité alimentaire des Canadiens et des Québécois au moyen de 18 questions tirées d'un Module d'Enquête sur la Sécurité Alimentaire des Ménages appelé le MESAM^{8,9}. Le MESAM permet d'analyser les données sur la situation de sécurité alimentaire à l'échelle des ménages mais aussi des adultes et des enfants en tant que groupes distincts. Ce questionnaire vérifie la situation de sécurité alimentaire en fonction de la suffisance des ressources financières du ménage. D'ailleurs, chaque énoncé précise le manque d'argent pouvant restreindre l'accès aux aliments.

L'étude des inégalités sociales populationnelles a permis de déterminer qu'en plus des ressources financières disponibles dans un ménage, l'état matrimonial de même que la structure du ménage jouent un rôle très important dans l'état de santé de la population. Ainsi, lorsque de tels indicateurs, qui représentent une dimension sociale d'inégalité, sont croisés avec des indicateurs de dimension matérielle, un indice de défavorisation matérielle et sociale est créé¹⁰. À notre connaissance, cet indice n'a jamais été mis en relation avec l'alimentation des Québécois. Compte tenu que de nombreuses données québécoises ont été rendues disponibles par l'ESCC 2.2, il s'avère donc important d'examiner plus en détail l'étendue de leurs associations avec la situation de sécurité alimentaire.

2 OBJECTIFS

L'objectif général du présent document est de dresser un portrait global de la situation de sécurité alimentaire des ménages québécois telle que vécue en 2004. De façon plus spécifique, ce projet d'analyse de données de l'ESCC 2.2 vise à :

- Estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon certaines variables démographiques et socioéconomiques dans le but de caractériser les groupes de la population qui sont les plus vulnérables.
- Vérifier la consommation alimentaire et certains apports nutritionnels des Québécois selon leur situation de sécurité alimentaire et selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale.
- Fournir aux décideurs et aux intervenants œuvrant en sécurité alimentaire et en nutrition des données qui serviront à l'élaboration des programmes, des interventions et des politiques publiques.

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête de santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) a été conduite en 2004 auprès d'un échantillon représentatif de la population canadienne et québécoise. Un questionnaire général a été administré sur l'état de santé des participants, sur leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques. Le questionnaire du cycle 2.2 de l'ESCC portait sur la nutrition et incluait un rappel alimentaire de 24 heures⁹. Ce volet de l'ESCC 2.2 a été réalisé conjointement par Statistique Canada, Santé Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé. Cet important volet a donc permis de recueillir des données sur la consommation alimentaire, les apports nutritionnels ainsi que d'autres variables reliées aux habitudes alimentaires de la population québécoise. Les détails de cette enquête ont été présentés ailleurs¹¹.

3.2 ÉCHANTILLON DE L'ENQUÊTE

3.2.1 Population cible

La population ciblée par l'ESCC 2.2 concernait les personnes de tous âges vivant en logement privé dans les dix provinces canadiennes. La population cible représentait près de 98 % de la population totale des dix provinces⁹.

La méthode d'échantillonnage utilisée par Statistique Canada consistait en un plan d'échantillonnage en grappes stratifiées à plusieurs degrés et pour lequel le logement constituait l'unité d'échantillonnage de base. Cette méthode a permis d'obtenir un échantillon représentatif de la population en fonction de l'âge, du sexe, du lieu de résidence et du statut socioéconomique. Le taux de réponse global s'est chiffré à 75,8 % pour le Québec.

3.2.2 Population à l'étude

La population visée par la présente étude est l'ensemble des ménages québécois, ce qui signifie que les données sont représentatives du nombre de ménages tels qu'estimés en 2004 pour le Québec, soit pour près de 3 140 000 ménages. Notons qu'un ménage est généralement défini comme une personne ou groupe de personnes qui habitent ensemble ou qui occupent le même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger⁹.

Les données du volet nutritionnel de l'ESCC 2.2 s'appuyant sur le premier rappel alimentaire de 24 heures sont représentatives de l'ensemble des Québécois. L'analyse des données en rapport avec la consommation alimentaire concerne donc 4 708 individus pour lesquels le rappel alimentaire était valide.

3.2.3 Questionnaires de l'enquête

3.2.3.1 Volet général

Le volet général de l'ESCC 2.2 a recueilli de l'information auprès des répondants tels que leurs problèmes de santé chroniques, la fréquence de consommation des légumes et des fruits, la situation de sécurité alimentaire et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques.

3.2.3.2 *Rappel alimentaire de 24 heures*

Les données portant sur les apports alimentaires ont été collectées au moyen d'un rappel alimentaire de 24 heures, un outil qui est fréquemment utilisé pour estimer l'apport alimentaire d'un groupe d'individus. La collecte des données alimentaires a été réalisée de janvier 2004 à janvier 2005 et a donc couvert l'année complète du calendrier de 2004. Les détails concernant ce type de questionnaire ont été publiés auparavant¹¹.

3.2.4 **Variables**

3.2.4.1 *Sécurité alimentaire*

Les 18 questions portant sur la situation de sécurité alimentaire des ménages québécois ont été tirées du module d'enquête (MESAM) élaboré par le USDA Food and Nutrition Service et l'Economic Research Service et ont été élaborées en fonction de la suffisance aux ressources financières des ménages¹². Toutes les questions du module portent sur la situation alimentaire des ménages au cours des douze mois précédant l'enquête. Le MESAM permet ainsi d'analyser les données à l'échelle des ménages mais aussi des adultes et des enfants en tant que groupes distincts au sein de ceux-ci. Les dix énoncés relatifs aux adultes (échelle de sécurité alimentaire des adultes) ont été utilisés pour décrire la situation de sécurité alimentaire des *adultes du ménage*, tandis que les huit énoncés relatifs aux enfants au sein du ménage (échelle de sécurité alimentaire des enfants). Dans le cas des ménages sans enfant, la situation de sécurité alimentaire des adultes correspondait à celle du *ménage*. Dans le cas des ménages avec enfants, on a tenu compte des résultats de l'analyse de la situation de sécurité alimentaire des adultes et des enfants pour déterminer la situation du ménage⁸. Lorsqu'aussi bien les adultes que les enfants d'un ménage étaient en situation de sécurité alimentaire, le ménage était considéré en sécurité alimentaire. Lorsque *soit* les adultes, *soit* les enfants, *ou* ces deux groupes de personnes à la fois étaient en insécurité alimentaire et qu'*aucun* de ces groupes ne souffrait d'insécurité alimentaire grave, le ménage était considéré en insécurité alimentaire modérée. Lorsque les adultes *ou* les enfants d'un ménage étaient en insécurité alimentaire grave, le ménage était considéré en insécurité alimentaire grave. Notons que le MESAM ne permet pas de déterminer la situation de sécurité alimentaire de chacun des membres du ménage puisqu'on ne peut pas prendre pour acquis que toutes les personnes vivant au sein d'un ménage sont dans la même situation de sécurité alimentaire⁸.

Les ménages ont été classés selon les trois catégories suivantes : sécurité alimentaire, insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire grave. Cependant, compte tenu de la faible prévalence de l'insécurité alimentaire grave et alors, de la difficulté à croiser cette prévalence avec d'autres variables, les catégories d'insécurité alimentaire modérée et grave ont été regroupées. Par conséquent, la plupart des analyses statistiques ont été réalisées avec la variable dichotomisée de la situation de sécurité alimentaire.

3.2.4.2 *Variables socioéconomiques*

Les variables socioéconomiques retenues sont la capacité de revenu et la source de revenu du ménage, la structure et la taille du ménage, le nombre d'enfants et de jeunes enfants dans le ménage, le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, la région de résidence, le type de logement et l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Revenu du ménage

Cette variable correspond à la capacité de revenu total du ménage qui est fonction du revenu total du ménage et du nombre de personnes qui le composent⁹. Cinq catégories ou niveaux ont été créés. Pour certaines analyses statistiques, les deux premières catégories de la variable ont dû être regroupées afin d'augmenter la précision des mesures, créant ainsi une variable à quatre catégories.

Niveau 1 : Groupe du revenu le plus bas : très faible
Moins de 10 000 \$ si 1 à 4 personnes
Moins de 15 000 \$ si 5 personnes et plus

Niveau 2 : Groupe du revenu bas-moyen : faible
De 10 000 \$ à 14 999 \$ si 1 ou 2 personnes
De 10 000 \$ à 19 999 \$ si 3 ou 4 personnes
De 15 000 \$ à 29 999 \$ si 5 personnes et plus

Niveau 3 : Groupe du revenu moyen : moyen
De 15 000 \$ à 29 999 \$ si 1 ou 2 personnes
De 20 000 \$ à 39 999 \$ si 3 ou 4 personnes
De 30 000 \$ à 59 999 \$ si 5 personnes et plus

Niveau 4 : Groupe du revenu moyen-élevé : moyennement élevé
De 30 000 \$ à 59 999 \$ si 1 ou 2 personnes
De 40 000 \$ à 79 999 \$ si 3 ou 4 personnes
De 60 000 \$ à 79 999 \$ si 5 personnes ou plus

Niveau 5 : Groupe du revenu le plus élevé : élevé
60 000 \$ et plus, si 1 ou 2 personnes
80 000 \$ et plus, si 3 personnes et plus

Scolarité

Cette variable concerne le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage. Une variable à quatre catégories a été retenue⁹.

Niveau 1 : Moins qu'un diplôme d'études secondaires : très faible scolarisation.

Niveau 2 : Diplôme d'études secondaires (aucune étude postsecondaire) : faible scolarisation.

Niveau 3 : Études postsecondaires partielles : scolarisation moyenne.

Niveau 4 : Grade/diplôme d'études postsecondaires : scolarisation élevée.

Type de ménages

Quatre types de ménages ont été créés pour décrire la structure des ménages :

Les ménages formés d'une seule personne, les ménages formés d'un couple (avec ou sans enfants), les ménages monoparentaux et les ménages classés dans la catégorie « autre » et qui comprennent les personnes qui vivent dans des ménages sans avoir de liens avec eux, comme les colocataires.

Statut d'immigrant du ménage

Les répondants immigrants, et donc les ménages immigrants, ont été classés comme « immigrants récents » s'ils avaient immigré au Canada depuis moins de 10 ans. Les autres immigrants non récents de même que les Québécois de souche ont été classés comme « non immigrants ». Notons que lorsque le répondant est immigrant, on considère le ménage comme immigrant. Cependant, dans le cas d'un couple où l'un est un immigrant et l'autre est né au Canada, si le répondant à l'enquête est l'immigrant, le ménage est immigrant mais si le répondant est la personne née au Canada, alors le ménage ne l'est plus.

Principale source de revenu du ménage

Les 13 principales sources de revenu ont été regroupées en cinq catégories dans le présent rapport⁹.

- 1- Salaires/traitements regroupe « salaires et traitements » et « revenu d'un travail autonome ».
- 2- Aide sociale.
- 3- Indemnités d'accident du travail/assurance-emploi (comprend les indemnités de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST)).
- 4- Régimes de pensions ou de prestations aux aînés regroupent les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, pensions d'un régime de retraite, rentes et sécurité de la vieillesse ou Supplément de revenu garanti.
- 5- Autres sources de revenu regroupant les pensions alimentaires aux enfants, les pensions alimentaires au conjoint(e), le crédit d'impôt pour enfants, les dividendes et intérêts et autres sources.

Nombre d'enfants dans le ménage

Les ménages ayant ou non des enfants de 18 ans et moins ont été classés en trois catégories :

0 enfant, 1-2 enfants, 3 enfants et plus.

Présence d'un ou plusieurs jeunes enfants

Les ménages ayant des enfants de moins de 12 ans ont été classés en trois catégories :

Aucun enfant de 12 ans et moins, au moins un enfant entre 6 et 11 ans, au moins un enfant de 5 ans ou moins.

Lieu de résidence

Les ménages ont été classés comme résidents en région urbaine (région urbanisée avec au moins 1 000 habitants et au moins 400 habitants/km²) et ou en région rurale (région rurale hors d'une région ou agglomération métropolitaine de recensement).

Type de logement

Les ménages ayant répondu affirmativement à l'énoncé « Ce logement appartient-il à un membre du ménage? » ont été classés dans la catégorie ménages propriétaires de leur logement. Tous les autres ménages ont été classés dans la catégorie ménages non propriétaires de leur logement⁹.

Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation est une mesure des conditions socio-économiques de la population sur une base territoriale (et non individuelle). Le territoire considéré est l'aire de diffusion qui constitue la plus petite unité géostatistique issue des recensements (entre 400 et 700 personnes, en moyenne). Les indicateurs constituant l'indice ont été choisis en fonction de leur relation connue avec plusieurs problèmes de santé, leurs affinités avec les formes matérielle et sociale de la défavorisation et leur disponibilité par aire de diffusion¹⁰. L'indice est formé de six indicateurs socioéconomiques regroupés sous deux dimensions, l'une matérielle, l'autre sociale. La défavorisation matérielle reflète principalement la scolarité (proportion de personnes n'ayant pas de diplôme secondaire), le revenu moyen personnel et la situation d'emploi (le rapport emploi/population) alors que la défavorisation sociale traduit davantage l'état matrimonial et la structure du ménage : la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves, la proportion de personnes vivant seules, la proportion de familles monoparentales.

Sur chaque dimension, la population des aires de diffusion est répartie en groupes de 20 %, soit en quintiles (Q), du groupe le plus favorisé (Q1) au groupe qui l'est le moins (Q5). Les liens entre la défavorisation et l'insécurité alimentaire peuvent alors être lus séparément sur chaque dimension ou encore simultanément sur les deux dimensions, en croisant les quintiles de l'une et l'autre dimension (ex. : Q1xQ1 et Q5xQ5).

3.2.4.3 Variables alimentaires

Aliments

Les aliments consommés la veille de l'enquête ont été regroupés selon les quatre groupes alimentaires du Guide alimentaire canadien, soit le groupe des légumes et des fruits, celui des produits laitiers, celui des produits céréaliers et le groupe des viandes et leurs substituts¹³. Une autre catégorie appelée « Autres aliments » inclut les matières grasses (beurre, margarine, huile végétale et autres gras), les aliments et boissons riches en calories, en lipides ou en sucres ajoutés tels que le sucre, les grignotines salées, les boissons gazeuses, les boissons alcoolisées, l'eau.

Consommation alimentaire selon l'occasion déclarée

Il s'agit ici du type de repas qu'a déclaré le participant lors de sa consommation d'aliments la veille de l'entrevue, soit le déjeuner incluant le brunch, le dîner et le souper. Les collations ont aussi été notées.

Lieux de préparation des repas

Une question portant sur les lieux de préparation des aliments consommés a été posée aux participants¹³. Les réponses à cette question ont été regroupées dans le présent document selon les catégories : Aliments préparés exclusivement à la maison; Aliments préparés à l'extérieur de la maison et qui pouvait entre autres comprendre les sous-catégories suivantes : préparés en restauration rapide et au comptoir à emporter, préparés dans un restaurant avec serveurs.

3.2.5 Fichiers de données de l'ESCC 2.2

Ce sont les données pondérées du fichier Maître de Statistique Canada qui ont été utilisées dans le cadre de la présente étude. Le statisticien responsable de l'analyse des données a réalisé les analyses statistiques dans un des centres de données de recherche de Statistique Canada situé à l'Université Laval. Les bases de données utilisées ont été décrites ailleurs¹¹.

L'utilisation de poids d'enquête a permis d'obtenir des estimations représentatives de la population à l'étude. Un poids d'enquête est attribué à chaque personne ou à chaque ménage inclus dans l'échantillon et qui a répondu à l'enquête. Un poids-personne correspond au nombre de personnes représentées par le répondant dans l'ensemble de la population. Un poids-ménage correspond au nombre de ménages représentés par le ménage répondant dans l'ensemble de la population. Pour la présente étude, les deux types de pondération ont été utilisés. En effet, comme le questionnaire sur la sécurité alimentaire a été conçu en fonction des ménages, les poids-ménage ont été utilisés pour l'estimation des prévalences qui concernent principalement la première et la dernière partie des résultats du rapport (sections 4.1-4.4, 4.6 et 5.5). Toutefois, ce sont les poids-personne qui ont été utilisés pour l'analyse des données alimentaires en relation avec la situation de sécurité alimentaire car les données alimentaires ont été collectées auprès d'individus (section 4.5).

Le calcul de la variabilité d'échantillonnage est aussi une étape essentielle dans l'analyse des données d'enquête car elle permet de vérifier la qualité des estimations obtenues. Les coefficients de variation (CV) et les intervalles de confiance ont été les mesures choisies pour vérifier la variabilité des données. La méthode d'estimation de la variabilité d'échantillonnage qui a été préconisée par Statistique Canada pour les données de l'ESCC est la méthode du « *bootstrap* »⁹. C'est cette méthode qui a été utilisée pour l'analyse des données présentées dans le présent document.

3.2.6 Analyse statistique des données

Dans la première partie du rapport, la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois a été calculée globalement et selon les variables démographiques, socioéconomiques ainsi que l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Le calcul de l'insécurité alimentaire a été effectué selon la méthode de Santé Canada. Un ménage est considéré en insécurité alimentaire lorsque deux réponses affirmatives sont données aux énoncés du MÉSAM. À l'inverse, pour qu'un ménage soit considéré en sécurité alimentaire, aucune ou une seule réponse affirmative ne doit avoir été fournie pour un énoncé quelconque de l'échelle des adultes ou de celle des enfants.

Les apports alimentaires moyens ont été calculés selon la situation de sécurité alimentaire du ménage dans lequel vivait le répondant et, à titre exploratoire, selon l'indice de défavorisation sociale et matérielle. Notons que sous le modèle d'erreur de mesure ajusté, la moyenne des apports habituels est égale à la moyenne des apports calculés à partir d'une seule journée⁹. Ainsi, les résultats présentés sous forme d'apports quotidiens moyens peuvent être interprétés comme étant des apports moyens habituels.

La prise des repas et de collations ainsi que les lieux de préparation des aliments ont aussi été vérifiés selon la situation de sécurité alimentaire du ménage. Les résultats portant sur la consommation alimentaire, les repas et les collations de même que sur les lieux de préparation des aliments correspondent aux données collectées lors de la première entrevue (Jour 1).

3.2.7 Tests statistiques

Les moyennes et les prévalences ont été comparées à l'aide d'intervalles de confiance à 95 %. Les comparaisons de moyennes ont été effectuées avec l'analyse de variance (ANOVA). Pour les analyses dont les variables dépendantes étaient catégoriques, le test du khi-deux a été utilisé pour comparer les proportions. Les coefficients de variation et les valeurs p ont été calculés pour toutes les analyses statistiques.

L'analyse de variance multivariée a aussi été utilisée pour vérifier si les apports alimentaires et nutritionnels étaient associés à la situation de sécurité alimentaire indépendamment de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, de l'âge et du sexe. Ainsi, lorsque les moyennes ont été vérifiées globalement pour la population en général selon la situation de sécurité alimentaire, l'âge, le sexe et l'indice de défavorisation matérielle et sociale ont été inclus dans le modèle comme variables de contrôle. Lorsque les moyennes ont été calculées selon l'âge et le sexe des individus, seul l'indice de défavorisation matérielle et sociale a été inclus dans le modèle. La même procédure a été utilisée lorsque les moyennes ont été vérifiées selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Le risque de vivre l'insécurité alimentaire chez les ménages québécois selon leur condition socioéconomique a été estimé au moyen de la régression logistique. La catégorie de référence pour chaque variable socioéconomique a été établie selon laquelle le risque était présumé le plus faible dans notre échantillon comparativement aux autres catégories de la variable étudiée. Étant donné le problème de colinéarité entre les variables socioéconomiques, l'analyse univariée a été utilisée pour le calcul de rapports de cotes (RC). Le test du khi-deux de Wald a été utilisé pour comparer les RC obtenus.

Toutes les analyses ont été réalisées avec le logiciel SAS (version 9.1). Le seuil de signification statistique a été fixé à $\alpha = 0,05$.

3.2.8 Présentation des résultats

Étant donné que les données de l'ESCC 2.2 sont pondérées et que les biais potentiels associés à la non-réponse totale ont déjà été contrôlés, les résultats pourront être généralisés à la population québécoise. Les auteurs du présent rapport ont respecté les critères de diffusion et de publication des données tels que spécifiés par Statistique Canada et ce, que ce soit sur le plan de la confidentialité, du calcul des estimations ou de l'exactitude des données⁹.

3.2.9 Variabilité des données

Le faible nombre de personnes ou de ménages pour certains regroupements de données a entraîné une plus grande variabilité des estimations. Selon les règles de Statistique Canada, lorsque le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %, l'auteur doit mentionner que le résultat doit être interprété avec prudence⁹. Lorsque la situation se présente, le lecteur en est informé par la présence de l'indice « E » accolé près du résultat publié. Un coefficient se situant au-delà de 33,3 % indique une estimation instable et de mauvaise qualité et un « F » est alors inscrit à la place du résultat¹. Cette dernière règle vise à garantir la diffusion d'estimations de qualité.

4 RÉSULTATS

4.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS

Le tableau 1 présente les caractéristiques socioéconomiques des ménages québécois. On remarque donc qu'en 2004, 80 % des participants résidaient en région urbaine comparativement à 20 % en milieu rural. Notons aussi que 3 % des ménages québécois étaient immigrants depuis moins de 10 ans. Quant au plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, près des deux tiers des ménages avaient un de ses membres possédant un diplôme d'études postsecondaires alors que chez un ménage sur cinq, aucune personne n'avait obtenu de diplôme d'études secondaires.

Près d'un ménage sur trois était composé de personnes vivant seules et un peu plus de la moitié (53 %) était biparental ou composé d'un couple. Le pourcentage de ménages ou familles monoparentales était d'environ 8 %. En ce qui concerne la taille des ménages québécois, on remarque au tableau 1 que près des deux tiers de ceux-ci étaient composés d'une à deux personnes. Les proportions de ménages composés de trois ou de quatre personnes étaient semblables, soit de 14,7 % et 14,3 % respectivement et 6,1 % des ménages étaient formés de cinq personnes ou plus. Près de 72 % des ménages québécois n'avaient pas d'enfants de moins de 18 ans alors que le quart des ménages comptaient un ou deux enfants. Les ménages comportant au moins trois enfants ne représentaient que 4 % de l'ensemble des ménages. Notons aussi que 10,5 % des ménages comprenaient des enfants âgés entre 6 et 11 ans et 8,6 % des enfants de 5 ans et moins.

Comme mentionné à la section 3, le revenu du ménage a été calculé en fonction de la taille du ménage et du revenu brut total du ménage provenant de toutes les sources au cours de l'année précédant l'enquête¹. Le tableau 1 montre que 5,5 % et 9,8 % des ménages avaient respectivement un revenu très faible et faible, et que le quart des ménages avaient un revenu moyen. Les ménages dont le revenu avait été moyennement élevé ou le plus élevé représentaient près de 60 % de l'ensemble des ménages québécois.

Un peu plus des deux tiers des ménages québécois avaient un salaire, des traitements ou des honoraires comme principale source de revenu et 21,7 % des régimes de retraite ou de prestations aux aînés. L'aide sociale représentait la principale source de revenu pour 5,6 % des ménages québécois. Les indemnités d'accident de travail (ex. : CSST) ou d'assurance-emploi étaient la source de revenu pour 1,4 % des ménages alors que pour 3,4 % des ménages, il s'agissait d'autres sources de revenus comme la pension alimentaire pour les enfants ou au conjoint, les crédits d'impôts pour enfants, les dividendes, etc. Enfin, trois ménages sur cinq étaient propriétaires de leur logement, ce qui signifie que deux ménages sur cinq occupaient un logement en tant que locataires.

Tableau 1 Caractéristiques socioéconomiques des ménages québécois en 2004

Caractéristique	Catégorie	Pourcentage	IC
Région	Urbaine	80,1	(77,9-82,3)
	Rurale	19,9	(17,0-22,1)
Immigrant	Non	97,0	(96,0-97,8)
	Oui (< 10 ans)	3,0	(2,2-4,0)
Plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage	< Diplôme études secondaires	19,1	(17,3-21,0)
	Diplôme études secondaires	10,0	(8,6-11,5)
	Études postsecondaires	5,6	(4,6-6,5)
	Diplôme études postsecondaires	65,3	(63,3-67,2)
Type de ménage	Personnes seules	31,2	(31,3-31,5)
	Couple	53,0	(51,5-54,5)
	Famille monoparentale	7,6	(6,5-8,7)
	Autre	8,2	(6,8-9,3)
Taille du ménage	1 personne	31,2	(31,2-31,2)
	2 personnes	33,7	(33,7-33,9)
	3 personnes	14,7	(13,5-15,9)
	4 personnes	14,3	(13,1-15,4)
	5 personnes et plus	6,1	(3,3-4,6)
Présence d'enfants	0 enfant	71,6	(70,3-82,0)
	1-2 enfants	24,5	(23,2-25,8)
	3 enfants et plus	3,9	(3,3-4,6)
Ménages avec jeunes enfants	Enfants de 6-11 ans	10,5	(9,6-11,5)
	Enfants de 5 ans et moins	8,6	(7,6-9,6)
Revenu	Le plus bas	5,5	(4,4-6,6)
	Bas-moyen	9,8	(8,3-11,5)
	Moyen	24,9	(23,2-26,6)
	Moyen-élevé	36,6	(34,2-39,1)
	Plus élevé	23,1	(21,1-25,2)
Source du revenu	Salariés/traitements/honoraires	67,8	(65,7-70,0)
	Rente/Pension de retraite	21,7	(19,8-23,7)
	Aide sociale	5,6	(4,6-6,6)
	Assurance-emploi/assurance accident de travail (CSST)	1,4 ^E	(1,0-2,2)
	Autres sources	3,4	(2,5-4,5)
Type de logement	Oui	60,8	(58,4-63,1)
	Non	39,2	(36,9-41,6)

Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

IC = Intervalle de confiance à 95 %.

^E Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

4.2 SITUATION DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS EN 2004

Globalement en 2004, la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois était de 8,3 %, l'insécurité alimentaire modérée se chiffrant à 6,0 % et l'insécurité grave à 2,3 %^E (figure 1). On observe à la figure 2 que l'insécurité alimentaire était moins élevée chez les enfants (4,8 %) vivant dans ces ménages et que ces derniers avaient surtout vécu une insécurité alimentaire modérée (4,2 %). La prévalence d'insécurité alimentaire chez les adultes était semblable à celle observée chez l'ensemble des ménages et se chiffrait globalement à 8,1 % (figure 3).

Figure 1 Situation de sécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2004

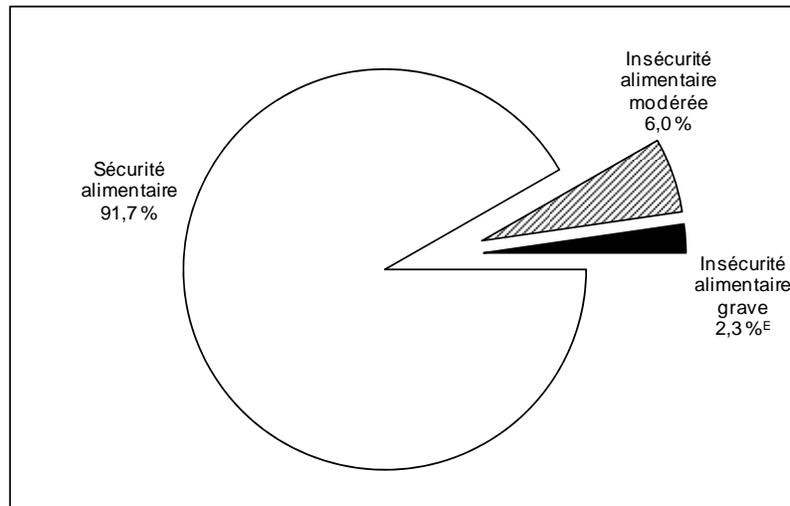
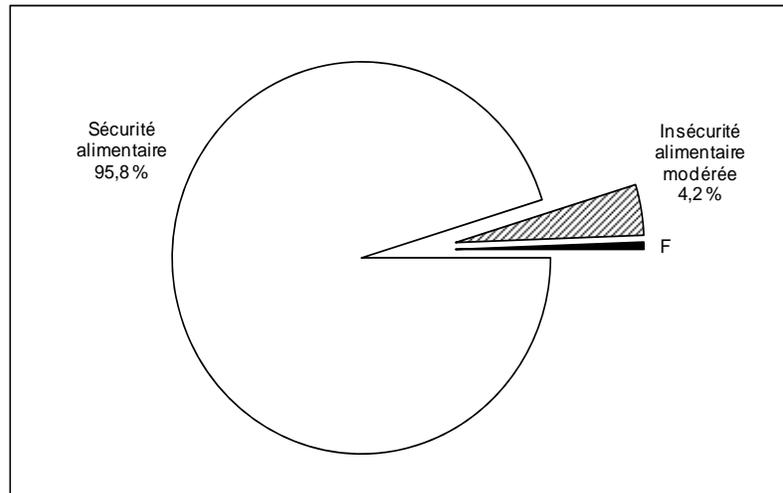


Figure 2 Situation de sécurité alimentaire chez les enfants québécois en 2004

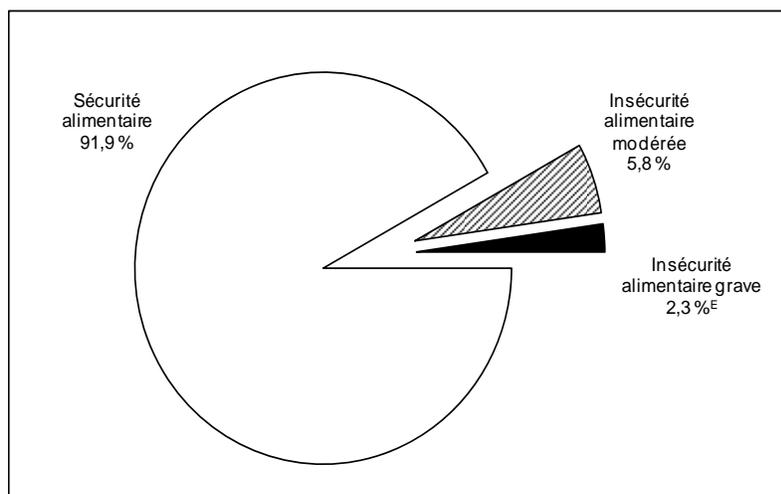


Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 % ; utiliser avec prudence.

^F : Donnée non présentée car le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 %.

Figure 3 Situation de sécurité alimentaire chez les adultes québécois en 2004



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Donnée dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

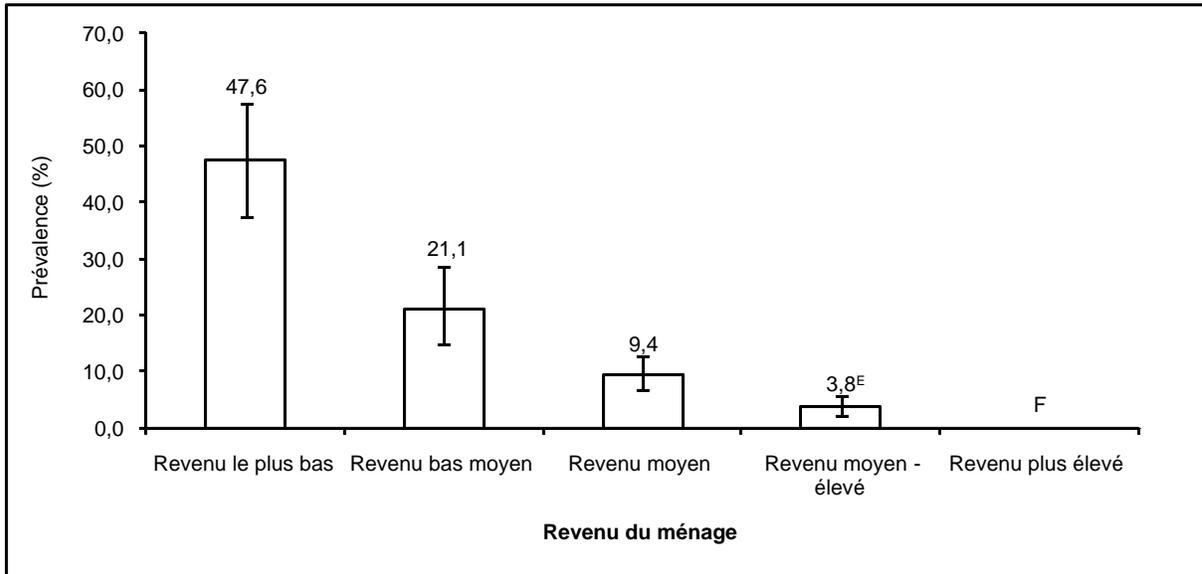
4.2.1 Situation de sécurité alimentaire des ménages québécois en 2004 selon leurs conditions socioéconomiques

Une fois regroupée en une variable dichotomique, on remarque à la figure 4 que la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois varie beaucoup selon le revenu du ménage. En effet, près de la moitié (47,6 %) des ménages dont la capacité de revenu était très faible avaient été en insécurité alimentaire au cours de l'année précédant l'enquête et parmi ces ménages, 37,5 % l'avaient vécu de manière grave (donnée non présentée). La prévalence diminue significativement à mesure qu'augmente la capacité de revenu des ménages.

Lorsque vérifiée selon la source de revenu du ménage, on constate à la figure 5 que la prévalence de l'insécurité alimentaire était particulièrement élevée dans les ménages dont la principale source de revenu était l'aide sociale. En fait, près de la moitié de ces ménages (46,5 %) ont vécu une situation d'insécurité alimentaire en 2004 et parmi eux, 36 % avaient vécu une situation d'insécurité alimentaire grave (donnée non présentée). On remarque aussi que la prévalence semblait élevée, soit de 35,9 %^E, dans les ménages dont le revenu provenait de prestations d'assurance-emploi ou d'autres types d'assurance-salaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire se chiffrait à 6,1 % dans les ménages dont le revenu provenait d'un salaire ou d'honoraires et elle semblait plus faible chez les rentiers mais la prévalence n'a ici pu être diffusée à cause de la trop grande variabilité des données pour ce groupe. Enfin, la prévalence était de 16 %^E chez les ménages ayant d'autres types de sources de revenus.

L'insécurité alimentaire est aussi associée au niveau de scolarisation du ménage. En effet, la figure 6 montre que ce sont les ménages dont le plus haut niveau de scolarité complété était un diplôme d'études postsecondaires qui présentaient la plus faible prévalence d'insécurité alimentaire alors qu'un ménage sur dix avait été en insécurité alimentaire chez les moins scolarisés. Quant aux ménages avec études postsecondaires sans obtention de diplôme, la prévalence était de 14,2 %.

Figure 4 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le revenu du ménage



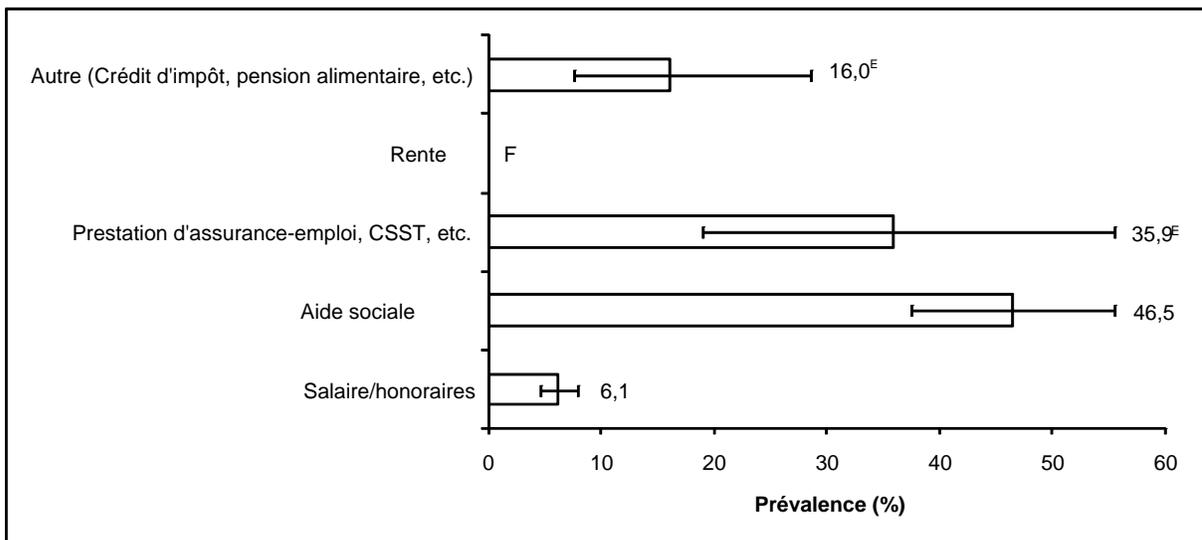
Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Donnée dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

F : Donnée non présentée car le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 %.

Test du Khi-deux selon le revenu significatif au seuil de 0,05.

Figure 5 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon la source du revenu du ménage



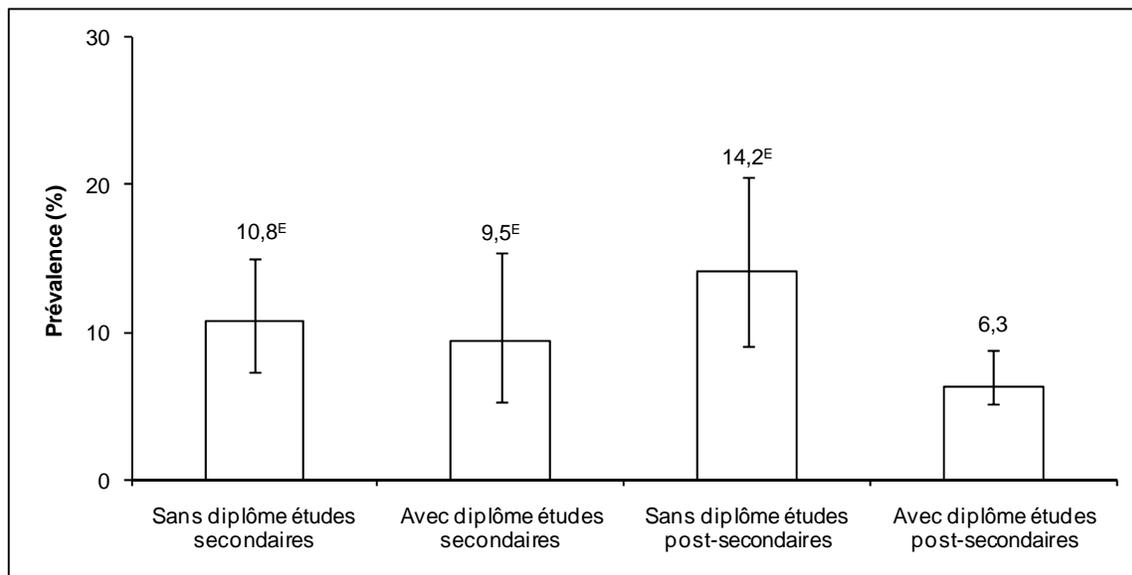
Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Donnée dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

F : Donnée non présentée car le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 %.

Test du Khi-deux selon la source du revenu significatif au seuil de 0,05.

Figure 6 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

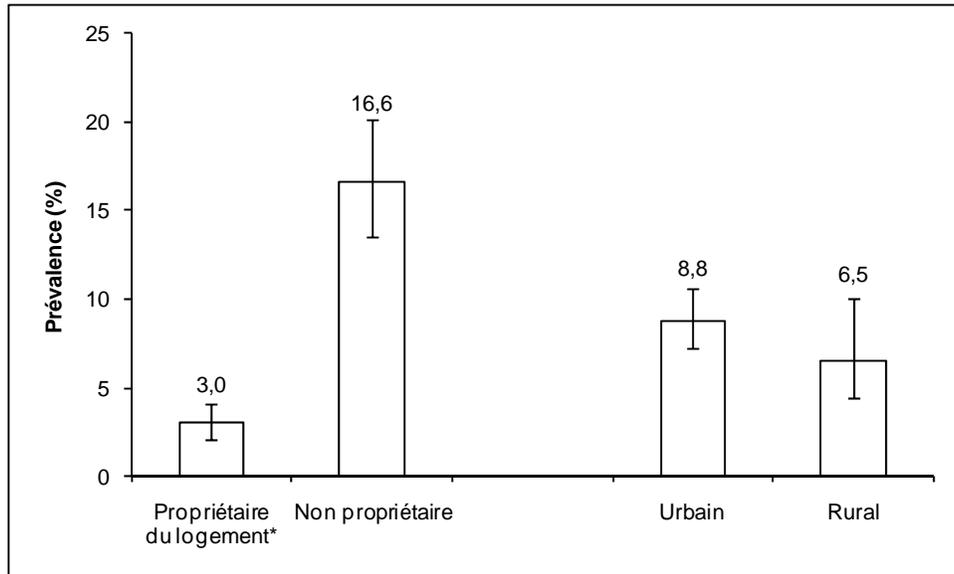
^E : Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

Test du Khi-deux selon le niveau de scolarité significatif au seuil de 0,05.

La figure 7 montre que la situation de sécurité alimentaire est associée au fait d'être propriétaire ou non d'un logement, cette variable étant fortement liée à la capacité de revenu du ménage. Ainsi, la prévalence passe de 3 % à 16,6 %, selon qu'on était ou non propriétaire d'un logement en 2004. Les Québécois vivant en milieu urbain ont été légèrement plus nombreux que ceux du milieu rural à vivre l'insécurité alimentaire en 2004, mais cette différence n'était pas significative (figure 7).

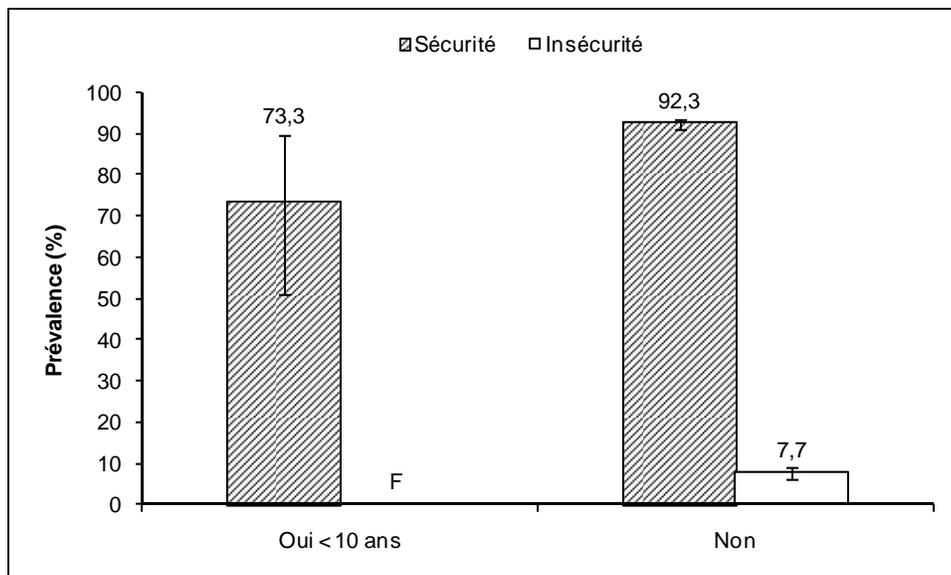
Par contre, les ménages qui avaient immigré au Canada entre 1994 et 2004 apparaissent moins nombreux à avoir été en situation de sécurité alimentaire comparativement aux non-immigrants (figure 8). En effet, un plus faible pourcentage d'immigrants (73,3 %) a été en sécurité alimentaire comparativement à 92,3 % chez les non-immigrants.

Figure 7 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le type de logement et le lieu de résidence



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.
Test du Khi-deux selon le type de logement significatif au seuil de 0,05; non significatif selon le lieu de résidence.

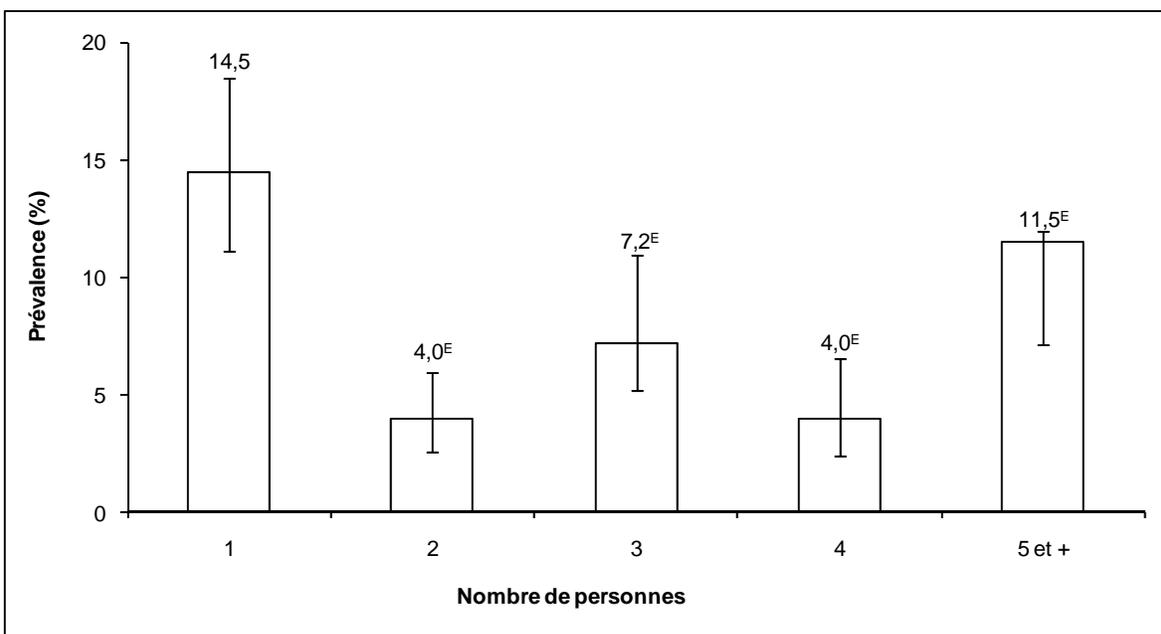
Figure 8 Situation de sécurité alimentaire dans les ménages québécois ayant immigré ou non au Canada entre 1994 et 2004



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.
F : Donnée non présentée car le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 %.
Test du Khi-deux selon le statut d'immigrant significatif au seuil de 0,05.

La figure 9 indique que la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages formés de personnes vivant seules (14,5 %) et notons que le tiers de ces ménages l'avaient vécu de manière grave en 2004 (donnée non présentée). À l'inverse, la prévalence est la plus faible dans les ménages formés de deux personnes, mais elle augmente à 11,5 %^E chez les ménages formés de 5 personnes et plus.

Figure 9 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le nombre de personnes dans le ménage



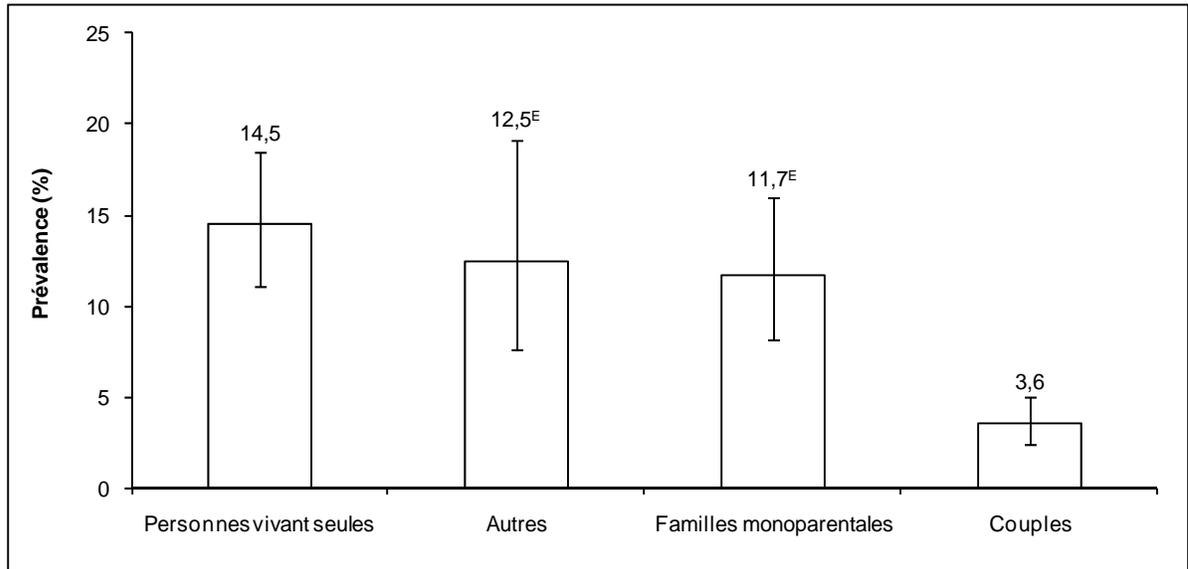
Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

Test du Khi-deux selon le nombre de personnes dans le ménage significatif au seuil de 0,05.

La figure 10 montre une fois de plus que l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les ménages formés de personnes seules alors qu'elle est la plus faible dans les ménages formés de couples ayant ou non des enfants (3,6 %). La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages ou familles monoparentales était de 11,7 %^E, et de 12,5 %^E pour la catégorie des Autres types de ménages qui comprennent entre autres les adultes qui vivent dans des ménages sans avoir de liens avec eux comme les colocataires. On observe donc que la prévalence chez ces personnes se rapproche de celle des personnes vivant seules.

Figure 10 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon le type de ménages



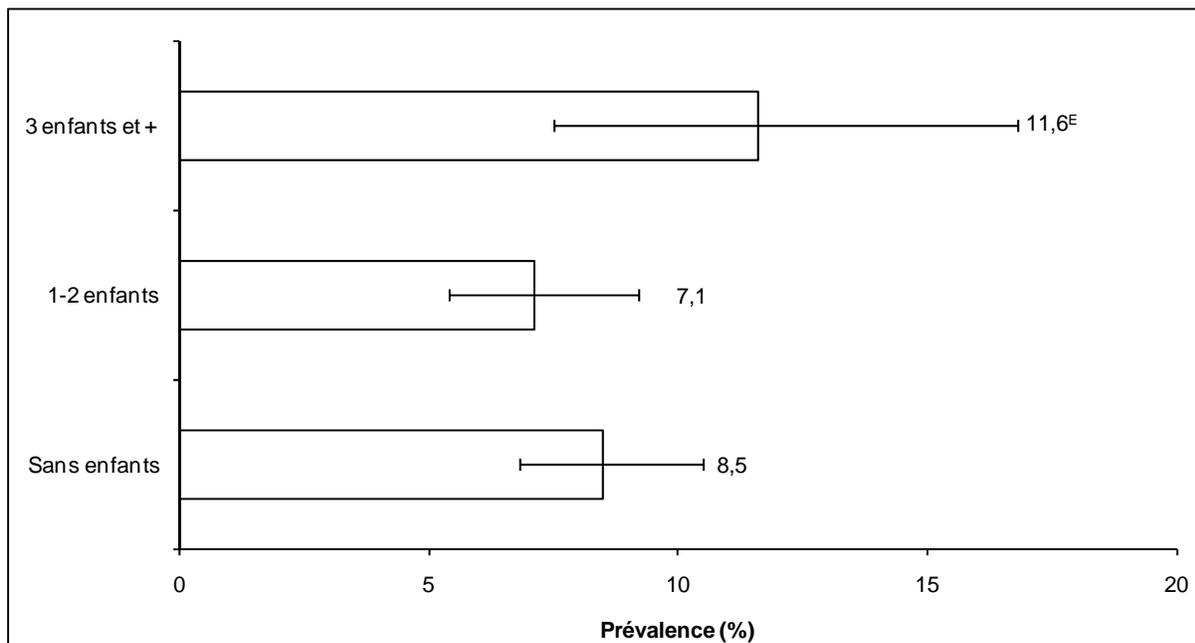
Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

Test du Khi-deux selon la structure du ménage significatif au seuil de 0,05.

La prévalence de l'insécurité alimentaire ne varie pas selon la présence d'enfants (7,7 %) ou non (8,5 %) dans le ménage (figure 11). De plus, l'insécurité alimentaire ne semble pas associée significativement au nombre d'enfants dans le ménage mais on remarque toutefois à la figure 11 que les ménages qui ont trois enfants et plus semblent en être davantage affectés. La prévalence semble plus élevée dans les ménages ayant de jeunes enfants (< 5 ans) comparativement à ceux ayant des enfants plus âgés mais la différence n'est pas significative (figure 12).

Figure 11 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon la présence et le nombre d'enfants

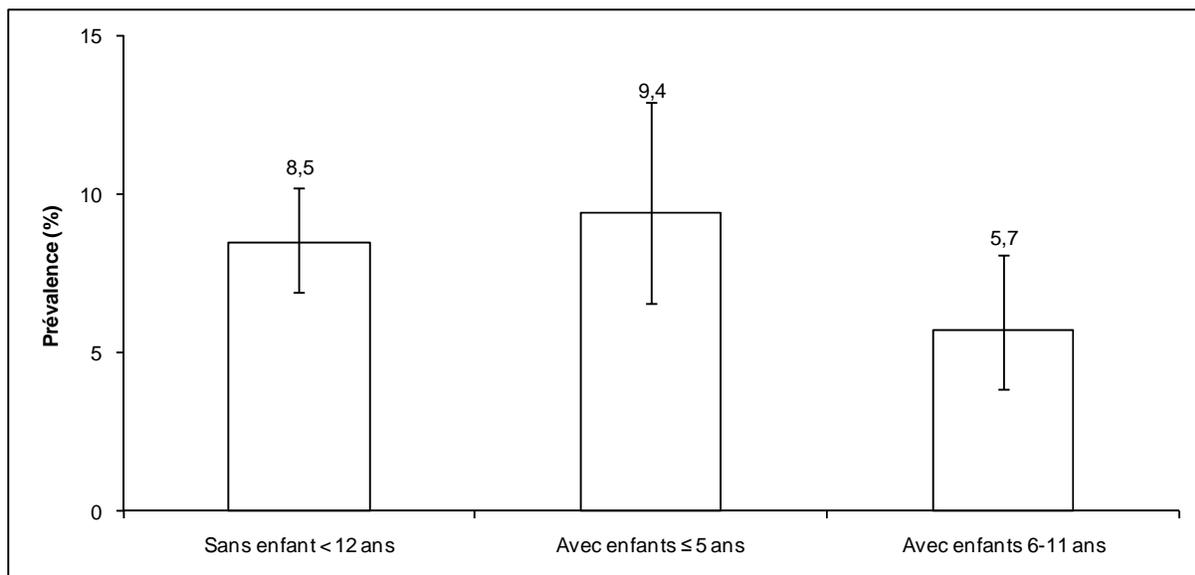


Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2 – Fichier Maître poids-ménage.

^E : Donnée dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

Test du Khi-deux selon la présence et le nombre d'enfants dans le ménage non significatif au seuil de 0,05.

Figure 12 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois selon la présence ou non de jeunes enfants dans les ménages



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître.

Test du Khi-deux selon la présence de jeunes enfants dans le ménage non significatif au seuil de 0,05.

4.2.2 Situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes vivant dans les ménages québécois

Le tableau 2 présente la situation de sécurité alimentaire chez les enfants et les adultes vivant au sein des ménages québécois selon certaines variables socioéconomiques. La prévalence de l'insécurité alimentaire chez les enfants était d'environ 20 % lorsqu'ils vivaient dans un ménage dont le revenu était faible ou que la source de revenu était l'aide sociale. Chez les adultes, ces prévalences étaient encore plus élevées, soit respectivement de 30,4 % et de 46,3 %. De plus, alors que la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les enfants vivant dans des ménages non propriétaires de leur logement se chiffrait à 8,8 %^E, celle des adultes atteignait 16,4 %.

Tableau 2 Situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes au sein des ménages québécois selon certains facteurs économiques

	Prévalence (%)			
	Sécurité		Insécurité	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Revenu^{1,2}				
Faible	80,4	69,6	19,6	30,4
Moyen	93,0	91,1	7,0 ^E	8,9
Moyen-élevé	98,3	96,3	F	3,7 ^E
Élevé	100,0	99,6	0,0	F
Source de revenu^{1,2}				
Salaire/honoraires	97,1	94,1	2,9 ^E	5,9
Aide sociale	77,9	53,7	22,1 ^E	46,3
Prestation assurance-emploi	87,0	64,1	F	35,9 ^E
Rente	100,0	97,4	0,0	F
Autre	75,9	84,0	F	16,0 ^E
Propriétaire du logement^{1,2}				
Oui	97,6	97,2	2,4 ^E	2,8
Non	91,2	83,6	8,8 ^E	16,4

Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

F : Données non présentées car le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 %.

¹ Enfants : Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

² Adultes : Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

La prévalence de l'insécurité alimentaire était du même ordre chez les enfants et les adultes vivant dans des ménages ayant un faible niveau de scolarisation (10 %^E) ou lorsqu'ils vivaient dans un ménage ayant un couple à leur tête (3 %^E) (tableau 3). Dans les familles monoparentales, la prévalence se chiffrait à 9,8 %^E chez les enfants et à 11,5 % chez les adultes. Les données concernant les ménages d'immigrants vivant au Canada depuis moins de 10 ans n'ont pu être ici publiées. Cependant, lorsqu'on se réfère aux pourcentages de ménages ayant été en sécurité alimentaire, on constate qu'un plus faible pourcentage d'enfants (87,6 %) et d'adultes (73,6 %) l'avaient été au cours de l'année précédente comparativement aux autres enfants et adultes faisant partie de ménages non immigrants. Lorsque le ménage était formé d'au moins cinq personnes, 6,3 %^E enfants et 9,6 % des adultes ont vécu l'insécurité alimentaire. Enfin, on observe à la figure 13 que parmi les individus vivant dans des ménages en insécurité alimentaire, la prévalence semblait plus élevée chez les jeunes hommes âgés

entre 19 et 30 ans. La prévalence l'insécurité alimentaire diminue avec l'âge, notamment chez les hommes en général. Chez les enfants, l'insécurité alimentaire n'a pas varié selon l'âge.

Tableau 3 Situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes au sein des ménages québécois selon certains facteurs sociodémographiques

	Prévalence (%)			
	Sécurité		Insécurité	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Scolarité des adultes^{1,2}				
< Diplôme secondaire	89,7	89,2	10,3 ^E	10,8
Diplôme secondaire	92,9	90,7	F	9,3
Études postsecondaires	92,8	86,9	F	13,1
Diplôme postsecondaire	97,0	93,3	3,0	6,7
Type de ménage^{1,2}				
Couple	96,8	96,7	3,2 ^E	3,3 ^E
Monoparental	90,2	88,5	9,8 ^E	11,5
Autre	97,6	89,8	F	12,2
Taille du ménage²				
2 personnes	94,7	96,0	F	4,0 ^E
3 personnes	95,4	92,4	4,5 ^E	7,6 ^E
4 personnes	97,2	96,2	F	3,8 ^E
+ de 5 personnes	93,7	90,4	6,3 ^E	9,6 ^E
Statut d'immigrant^{1,2}				
Non	96,1	92,5	3,9 ^E	7,5
Oui < 10 ans	87,6	73,6	F	F

Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

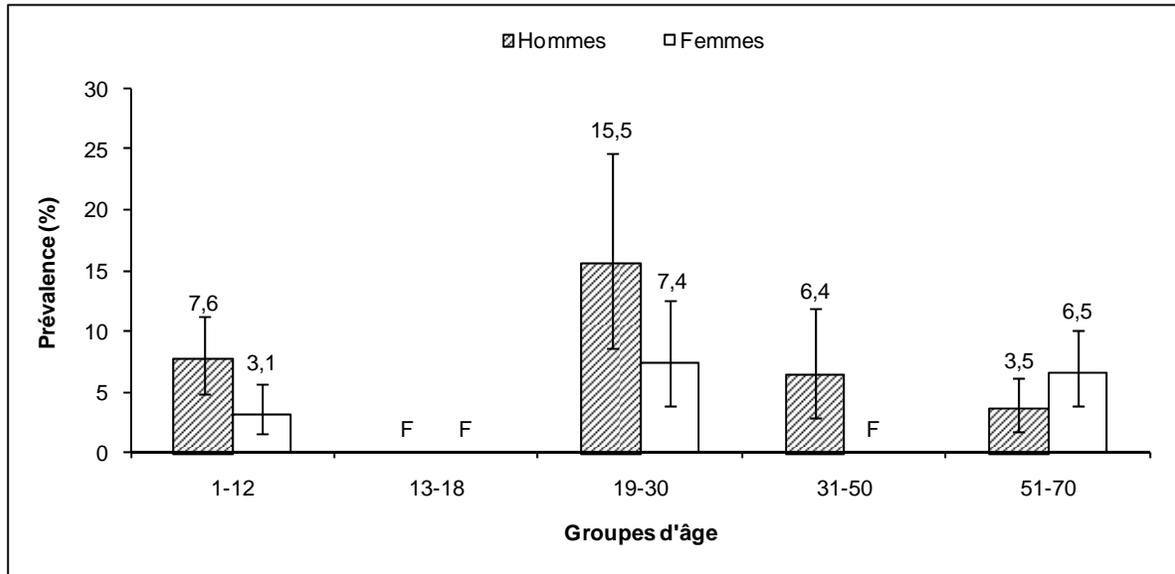
^E : Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

F : Données non présentées car le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 %.

¹ Enfants : Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

² Adultes : Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

Figure 13 Prévalence de l'insécurité alimentaire en 2004 selon le sexe et l'âge chez les enfants et les adultes québécois



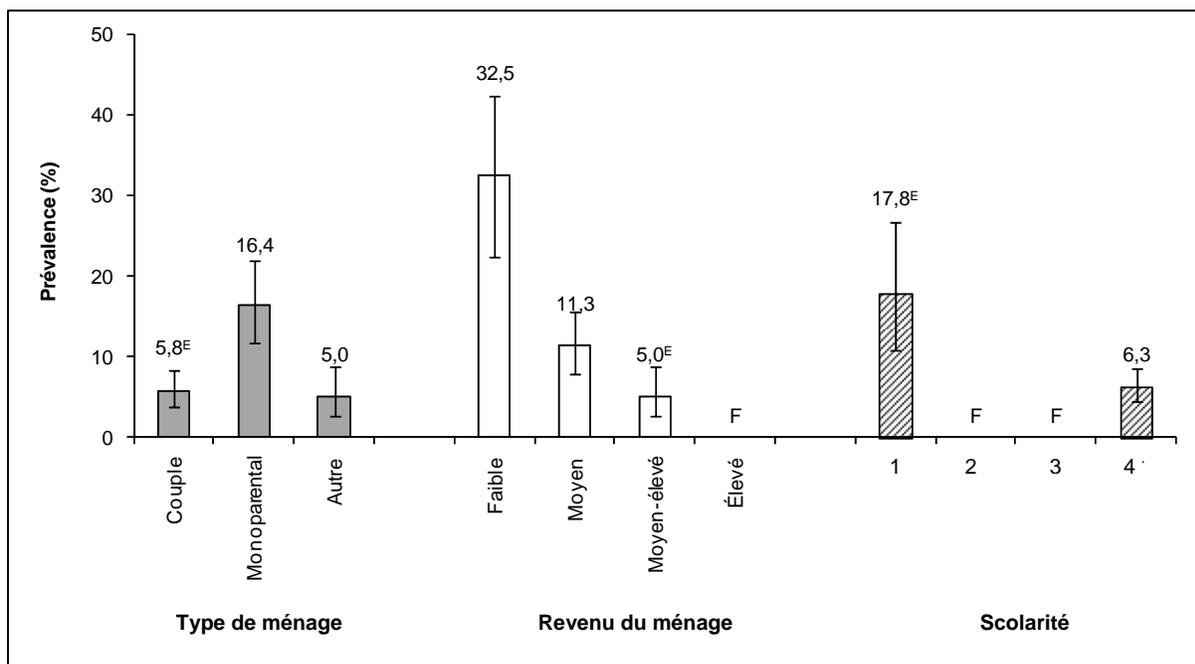
Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-personne.

F : Données non présentées car le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 %.

4.2.3 Situation de sécurité alimentaire chez les ménages québécois avec enfants selon certains facteurs socioéconomiques

La situation de sécurité alimentaire chez les ménages québécois avec enfants a été vérifiée selon certains facteurs socioéconomiques. On remarque donc à la figure 14 que dans ces ménages, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les familles monoparentales que dans les familles biparentales. Il est intéressant de souligner que lorsqu'on examine la situation de sécurité alimentaire des familles monoparentales selon qu'elles avaient à leur tête une femme ou un homme, les résultats nous révèlent que moins de femmes (86,6 %) que d'hommes (93,2 %) étaient en sécurité alimentaire au cours de l'année, et aussi que 13,4 % des ménages dirigés par des femmes avaient donc vécu l'insécurité alimentaire (données non présentées). Notons aussi qu'environ 10 %^E des enfants vivant dans une famille monoparentale ayant une femme à la tête avaient été en insécurité alimentaire alors que moins de 3 % l'avaient été lorsqu'un homme était à la tête du ménage.

Figure 14 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois avec enfants selon certains facteurs socioéconomiques



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

F : Données non présentées car le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 %.

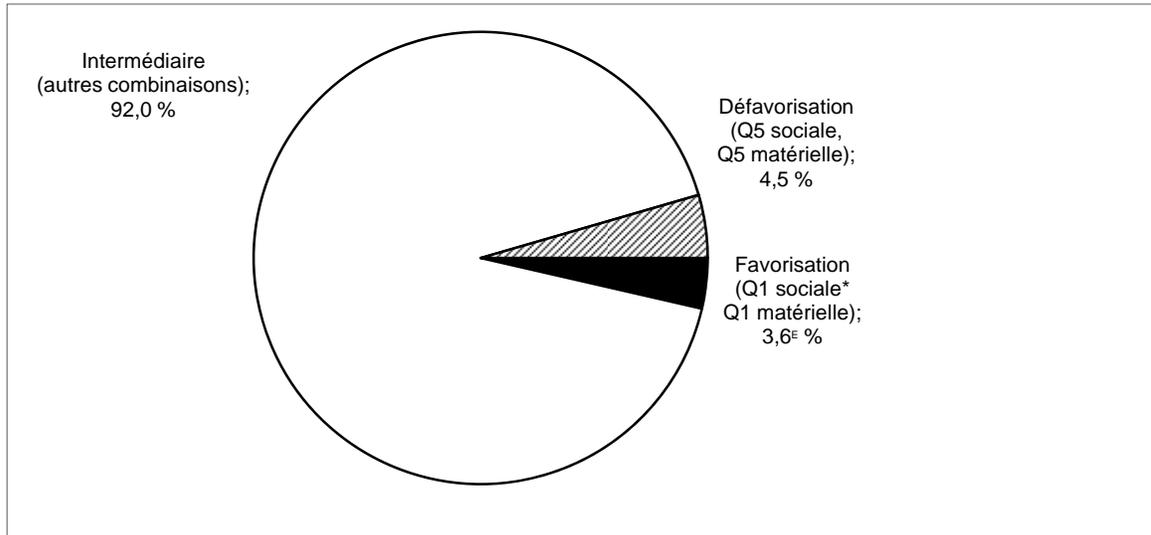
Test du Khi-deux pour chacune des trois variables significatif au seuil de 0,05.

Près du tiers (32,5 %) des ménages avec enfants et dont le revenu était faible à très faible ont vécu l'insécurité alimentaire au cours de l'année. Le niveau de scolarisation des ménages avec enfants semble aussi influencer sur leur situation de sécurité alimentaire, 17,8 %^E des plus faiblement scolarisés présentant la prévalence la plus élevée. Rappelons que pour l'ensemble du Québec, la prévalence de l'insécurité alimentaire était de 10,8 %^E dans les ménages à faible scolarisation.

4.3 L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE EN 2004

La distribution des ménages québécois selon trois regroupements des quintiles (faible-Q1, moyen-Q3, élevé-Q5) de défavorisation matérielle et sociale est présentée à la figure 15. Près de 4 % des ménages se situaient à un niveau favorisé, 92 % à un niveau intermédiaire et 4,5 % à un niveau défavorisé. Rappelons que la composante matérielle de l'indice reflète la faiblesse du revenu, de la scolarité et de l'emploi, et que la composante sociale réfère à l'état matrimonial (veuf, divorcé) ou à la structure du ménage (personnes vivant seules, familles monoparentales)¹⁴.

Figure 15 Distribution de la population québécoise selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale en 2004

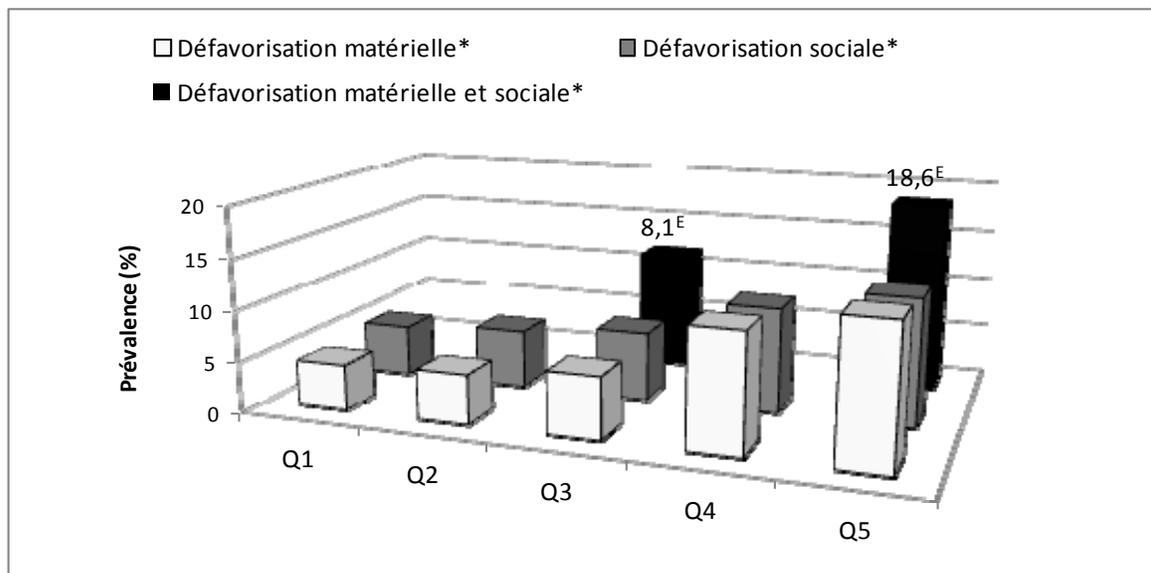


Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

^E : Donnée dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

On constate à la figure 16 que la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois augmente simultanément des quintiles Q1 à Q5 pour les deux formes de la défavorisation. La prévalence chez les ménages qui se situaient à un niveau intermédiaire de défavorisation matérielle et sociale se chiffre à 8,1 %^E, donc très près de la prévalence observée pour les ménages québécois en général et à 18,6 %^E chez les individus défavorisés à la fois matériellement et socialement.

Figure 16 Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2004 selon les quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

* Test du Khi-deux selon les quintiles de défavorisation significatif au seuil de 0,05.

4.4 RISQUE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le tableau 4 présente le niveau de risque de vivre l'insécurité alimentaire chez les ménages québécois en 2004 selon divers facteurs socioéconomiques. Le risque a été estimé au moyen de rapport de cotes (RC). On observe que le revenu du ménage est de loin le facteur qui est le plus associé à l'insécurité alimentaire. Le rapport de cotes pour les ménages à faible revenu est très élevé. Le RC diminue à mesure que le revenu du ménage augmente. Parmi les sources de revenu les plus susceptibles de compromettre la sécurité alimentaire des ménages québécois en 2004, l'aide sociale, suivie par les prestations d'assurance-emploi/CSST, sont celles qui sont le plus associées à l'insécurité alimentaire, leur RC respectif en témoignant au tableau 4. À l'inverse, les ménages dont la principale source de revenu était une rente semblent protégés de l'insécurité alimentaire.

En 2004, les ménages locataires ou ceux qui avaient immigré au Canada depuis moins de 10 ans étaient à risque élevé de vivre l'insécurité alimentaire comparativement aux propriétaires de leur logement ou au non-immigrants. Les degrés de risque relié au plus haut niveau de scolarité atteint par les ménages québécois se sont toutefois montrés plus variables et peu concluants. Par contre, le risque d'être en insécurité alimentaire dans les ménages formés de personne seule ou de famille monoparentale a été 4 fois plus élevé que dans les ménages formés de couples. On remarque aussi que les ménages composés d'au moins cinq personnes étaient 2,5 fois plus à risque que les ménages formés de 2 à 4 personnes, les ménages formés d'une seule personne affichant pour cette catégorie un risque trois fois plus élevé. Le nombre d'enfants dans le ménage ne semblent pas ici représenter un risque pour l'insécurité alimentaire selon les catégories analysées. Enfin, les ménages qui se trouvaient en défavorisation matérielle et sociale ont affiché un risque 2,6 fois plus élevé de vivre l'insécurité alimentaire que les plus favorisés.

Tableau 4 Risque de vivre l'insécurité alimentaire chez les ménages québécois en 2004 selon certains facteurs socioéconomiques

	RC	IC	Valeur P
Revenu du ménage			
Faible	110,2	34,6-351	< 0,0001
Moyen	26,4	7,8-89,0	< 0,0001
Moyen-élevé	9,8	2,8-33,7	< 0,0003
Référence : Salaire élevé			
Principale source de revenu			
Aide sociale	13,3	8,5-20,9	< 0,0001
Prestations assurance-emploi	8,3	3,5-20,0	< 0,0001
Rente	0,4	0,2-1,0	< 0,05
Autre	2,9	1,2-7,1	< 0,02
Référence : Salaire/honoraires			
Propriétaire du logement			
Non, locataire	6,5	4,3-9,8	< 0,0001
Référence : Propriétaire			
Ménage immigrant			
Oui, depuis moins de 10 ans	4,4	1,6-11,9	< 0,004
Référence : Non-Immigrant ou > 10 ans			
Scolarité du ménage			
Secondaire non complété	1,6	1,0-2,7	< 0,05
Secondaire complété	1,4	0,7-2,7	0,28
Postsecondaire non complété	2,3	1,3-3,9	< 0,004
Référence : Postsecondaire complété			
Type de ménage			
Personne seule	4,6	3,0-7,2	< 0,0001
Famille monoparentale	3,6	2,1-6,0	< 0,0001
Référence : Couple			
Taille du ménage			
1 personne	3,3	2,2-4,9	< 0,0001
5 personnes et plus	2,5	1,5-4,3	0,0009
Référence : 2-4 personnes			
Nombre d'enfants dans le ménage			
1-2 enfants	0,8	0,6-1,2	0,27
3 enfants et +	1,4	0,8-2,3	0,20
Référence : 0 enfant			
Défavorisation matérielle et sociale			
Défavorisation	2,6	1,4-5,1	0,004
Référence : Favorisation matérielle et sociale+ Favorisation intermédiaire ¹			

Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-ménage.

RC= Rapport de cote obtenu par régression logistique; analyse univariée.

Valeur-p-obtenue par le test du khi-deux de Wald, significatif au seuil de 0,05.

IC = Intervalle de confiance à 95 %.

¹ Catégories de référence regroupées car très peu de ménages dans la catégorie « Favorisé (Q1xQ1) x Insécurité alimentaire ».

4.5 SITUATION DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET APPORTS NUTRITIONNELS

4.5.1 Consommation des groupes d'aliments selon les situations de sécurité alimentaire et de défavorisation matérielle et sociale des Québécois en 2004

Les analyses statistiques prévues dans cette section pour l'estimation de la consommation alimentaire des Québécois en fonction de la situation de sécurité alimentaire qui prévalait dans leur ménage ou de l'indice de défavorisation matérielle et sociale n'ont pu être conduites de façon exhaustive en raison d'une puissance statistique insuffisante. En effet, comme le niveau de prévalence de l'insécurité alimentaire est inférieure à 10 % pour la population québécoise en général et de moins de 20 % au regard de la défavorisation matérielle et sociale, la taille relativement faible de l'échantillon québécois dans l'ESCC 2.2 permet difficilement de faire des analyses statistiques avec précision ou d'obtenir des différences significatives entre les sous-groupes de la population.

Le tableau 5 montre donc que la veille de l'enquête, la consommation des quatre groupes d'aliments ne semble pas varier beaucoup chez les Québécois selon la situation de sécurité alimentaire des ménages dans lesquels ils vivaient en 2004, ni selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Notons cependant que, globalement, les enfants vivant dans des ménages en insécurité alimentaire avaient consommé une portion en moins de fruits et de légumes que les enfants des ménages en sécurité alimentaire ($p = 0,054$). De plus, la consommation des « Autres aliments » a varié selon la situation de sécurité alimentaire, ces aliments apparaissant davantage consommés par les individus vivant dans des ménages en insécurité alimentaire au cours de l'année précédant l'enquête. Lorsque les deux formes de défavorisation ont été analysées séparément, les résultats ont révélé que la défavorisation matérielle était significativement associée à une consommation réduite de fruits et légumes. Les adultes québécois en défavorisation matérielle (Quintile 5) avaient aussi consommé moins de viande ou ses substituts que les adultes favorisés.

Tableau 5 Nombre de portions des groupes d'aliments ou de grammes de viandes et leurs substituts et des Autres aliments consommés par les Québécois selon la situation de sécurité alimentaire des ménages dans lesquels ils vivaient en 2004 ou selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale

	Sécurité alimentaire	Favorisation matérielle et sociale	Insécurité alimentaire	Défavorisation matérielle et sociale
	Moyenne (IC)			
Légumes et fruits	5,6 (5,4-5,8)	6,5 (4,8-8,2)	5,1 (3,7-6,4)	6,0 (5,1-6,9)
Produits laitiers	1,9 (1,8-2,0)	2,3 (1,8-2,9)	1,8 (1,5-2,1)	1,9 (1,5-2,3)
Produits céréaliers	6,0 (5,8-6,2)	5,9 (5,3-6,5)	6,1 (5,1-7,0)	5,7 (4,4-7,0)
Viandes et substituts (g)	180 (171-189)	184 (149-218)	191 (148-234)	148 (119-177)
Autres aliments	1666* (1610-1722)	1514 (1313-1715)	1914 (1699-2129)	1591 (1353-1828)

Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-personne.

IC = Intervalle de confiance à 95 %.

Anova : Moyennes ajustées pour l'âge, le sexe et l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

* Valeur p obtenue par ANOVA, significative au seuil de 0,05.

Des analyses plus détaillées ont révélé certaines différences significatives pour les deux variables à l'étude et selon le sexe ou l'âge (données non présentées). D'une part, les adultes et les enfants vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire avaient consommé moins de fruits. Chez les adultes, ce sont surtout les femmes âgées entre 19 et 50 ans et les hommes de 51 ans et plus qui avaient consommé des fruits en moins grande quantité alors que chez les enfants, ce sont principalement les garçons âgés entre 13 et 18 ans. Les enfants des ménages en situation de sécurité alimentaire, et particulièrement les garçons de 13 à 18 ans, avaient consommé en moyenne trois fois plus de yogourt que les enfants des ménages en insécurité alimentaire. Il en est de même chez les femmes âgées entre 19 et 50 ans qui avaient aussi consommé moins de fromage. Les femmes âgées entre 19 et 30 ans et qui vivaient dans des ménages en insécurité alimentaire avaient aussi eu une consommation moindre de légumes et de pain à grains entiers comparativement aux femmes vivant dans des ménages en sécurité alimentaire. Fait étonnant, même si l'insécurité alimentaire s'est révélée plus élevée chez les hommes âgés entre 19 et 30 ans, aucune différence significative n'a été observée au regard de leur consommation alimentaire.

D'autre part, les adultes défavorisés matériellement et socialement, notamment les femmes âgées entre 19 et 30 ans, avaient consommé moins de viandes et leurs substituts, et de lait que les adultes favorisés. Les femmes de plus de 50 ans et défavorisées matériellement et socialement avaient consommé moins de fromage, de lait mais plus de boissons sucrées. Les adultes défavorisés matériellement seulement avaient consommé plus de pain blanc et moins de fruits et légumes. Certaines tendances ont aussi été observées chez les enfants, les garçons de 13 à 18 ans défavorisés matériellement et socialement ayant consommé moins de viandes ou leurs substituts que les enfants plus favorisés. Les enfants défavorisés matériellement avaient consommé moins de jus de fruits et de pain à grains entiers comparativement aux enfants plus favorisés.

4.5.2 Apports en nutriments selon les situations de sécurité alimentaire et de défavorisation matérielle et sociale des Québécois en 2004

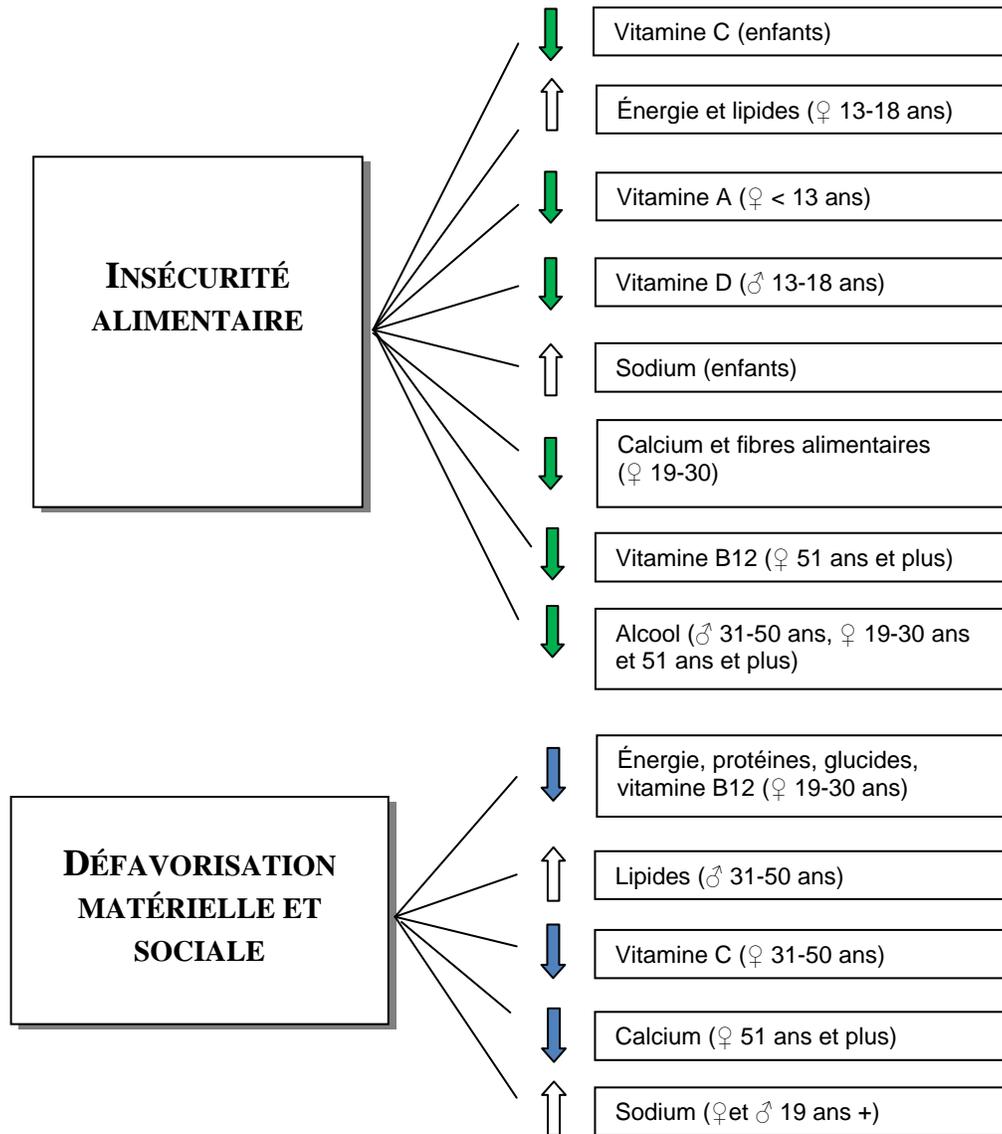
La figure 17 illustre les apports de certains nutriments qui se sont avérés significativement différents la veille de l'entrevue selon la situation d'insécurité alimentaire des ménages ou de défavorisation matérielle et sociale. Bien que les apports des groupes insécures ou défavorisés n'aient pu être comparés aux valeurs recommandées, les différences des apports observés avec les groupes sécurés ou plus favorisés sont parfois importantes pour certains nutriments. D'abord, on a observé que même si les apports semblaient rencontrer les recommandations nutritionnelles, l'apport en vitamine C des enfants de tous âges qui vivaient dans un ménage en insécurité alimentaire avait été plus faible (84 mg) que celui des autres enfants (159 mg). Chez les filles vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire, celles de moins de 13 ans avaient eu de plus faibles apports en vitamine A (390 µg) que les autres filles de leur âge (640 µg) alors que les filles âgées entre 13 et 18 ans avaient eu des apports plus élevés en kilocalories (2 677 kcal) et en lipides (79 g) que les autres filles de leur âge (2151 kcal, 118 g). À l'inverse, l'apport en sodium des enfants vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire était plus élevé (3 940 mg), soit environ 700 mg supérieurs à ceux des autres enfants (3 240 mg).

La consommation d'alcool chez les hommes âgés de 31 à 50 ans ainsi que chez les femmes âgées entre 19 et 30 ans ou de 51 ans et plus était significativement plus faible s'ils vivaient dans un ménage en insécurité alimentaire en comparaison avec les adultes du même âge et vivant au sein de ménages en sécurité alimentaire. Notons aussi que les jeunes femmes (19-30 ans) vivant dans des ménages en insécurité alimentaire ont présenté de plus faibles apports en calcium et en fibres alimentaires, soit des

apports moyens de 594 mg et 12,8 mg respectivement, comparativement aux autres femmes du même âge (1 015 mg et 17,0 mg). Les femmes âgées de 51 ans et plus et qui vivaient dans un ménage en insécurité alimentaire ont aussi présenté des apports plus faibles en vitamine B12.

La veille de l'enquête, ce sont les femmes âgées entre 19 et 30 ans, défavorisées matériellement et socialement, qui ont eu les plus faibles apports caloriques (1417 kcal), protéiniques (52 g), glucidiques (187 g) et en vitamine B12 (1,5 µg) comparativement aux autres adultes favorisés et en particulier, aux autres femmes de leur âge (2075 kcal, 86 g, 296 g et 3,2 µg, respectivement). Chez les femmes âgées de plus de 50 ans, défavorisées matériellement et socialement, les apports en calcium étaient les plus faibles parmi les adultes et se chiffraient en moyenne à 560 mg, ceux des femmes favorisées du même âge étant de 855 mg. Les apports en vitamine C ont aussi été plus faibles chez les femmes âgées entre 31 et 50 ans mais défavorisés matériellement. Les apports lipidiques semblent positivement associés avec la défavorisation matérielle, notamment chez les hommes âgés entre 31 et 50 ans. Enfin, l'apport en sodium des individus défavorisés matériellement était supérieur de 300 mg à celui des individus favorisés.

Figure 17 Apports nutritionnels significativement différents selon les situations d'insécurité alimentaire ou de défavorisation matérielle, population québécoise 1 an et plus



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-personne.

Femmes = ♀; Hommes = ♂;

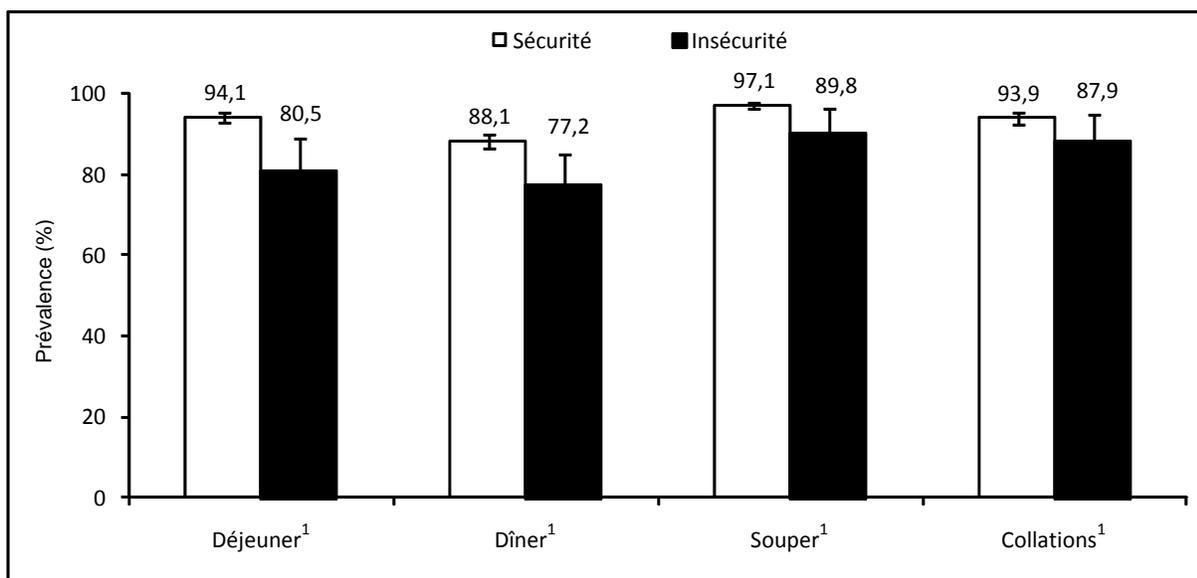
* Valeur p obtenue par ANOVA, significative au seuil de 0,05 pour les nutriments et les groupes d'individus présentés.

4.5.3 Habitudes alimentaires et insécurité alimentaire

4.5.3.1 Repas et collations

La figure 18 illustre la prise des repas et de collations des Québécois le jour précédant l'enquête selon la situation de sécurité alimentaire du ménage dans lequel ils vivaient. On remarque que la prise de chacun des trois repas et de collations était significativement moins fréquente chez les individus vivant dans des ménages en insécurité alimentaire. Notons aussi que ce sont surtout des adultes qui avaient sauté des repas alors qu'il n'y avait pas de différence significative chez les enfants.

Figure 18 Prise des repas et de collations le jour précédant l'enquête selon la situation de sécurité alimentaire des Québécois âgés de 1 an et plus



Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 2.2, Nutrition (2004) – Fichier Maître; poids-personne.

¹ Test du Khi-deux selon la prise du repas significatif au seuil de 0,05.

4.5.3.2 Lieu de préparation des repas

Le jour précédant l'enquête, les lieux de préparation des repas consommés par les Québécois différaient peu selon la situation de sécurité alimentaire (données non présentées). En effet, même si les individus qui vivaient dans des ménages en insécurité alimentaire semblaient plus nombreux à avoir consommé des aliments préparés exclusivement à la maison (57 %) que les autres individus (49 %), les différences ne sont pas significatives. Il en est de même pour les aliments préparés en restauration rapide. Les résultats ont toutefois montré que les individus vivant au sein de ménages en sécurité alimentaire avaient été plus nombreux à avoir consommé des aliments préparés en restauration avec serveurs.

4.5.3.3 Habitudes alimentaires des Québécois associées à leurs conditions socioéconomiques

Certaines habitudes alimentaires des Québécois sont significativement associées à leurs conditions socioéconomiques. Ainsi, en ce qui concerne la prise du petit déjeuner, les personnes ayant un très faible revenu de même que celles dont la source de revenu était l'aide sociale au moment de l'enquête ont été moins nombreuses à ne pas avoir déjeuné comparativement aux personnes à revenu élevé,

ayant un salaire ou étant retraitées (données non présentées). La prise du déjeuner semble plus faible chez les ménages composés de 5 personnes et plus comparativement aux ménages composés d'une à deux personnes. Les individus défavorisés matériellement ont été moins nombreux à avoir déjeuné la veille de l'enquête comparativement aux plus favorisés.

La prise de collations a été moins fréquente chez les individus à faible revenu comparativement à ceux ayant un revenu élevé. Les personnes à faible revenu ont aussi été plus nombreuses à consommer des aliments préparés exclusivement à la maison que les personnes à revenu élevé. Il en était de même pour les personnes les moins scolarisées comparativement aux plus scolarisées. Les personnes salariées ont été moins nombreuses que les personnes vivant de l'aide sociale ou les retraités à consommer des aliments préparés à la maison.

La consommation d'aliments préparés en restauration rapide a varié selon certains facteurs socioéconomiques. En effet, les personnes ayant un niveau de revenu élevé étaient trois fois plus nombreuses à avoir consommé des aliments préparés en restauration rapide comparativement aux personnes ayant le plus faible revenu. Une plus grande proportion de salariés et d'individus ayant comme source de revenu des assurances-emplois avaient consommé ces aliments comparativement aux personnes vivant d'une rente de retraite ou de l'aide sociale. La présence de plus de deux enfants dans le ménage diminuait la probabilité de manger des aliments de restauration rapide comparativement aux familles comptant un à deux enfants.

4.6 DIFFÉRENCES OBSERVÉES ENTRE LA SITUATION DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS ET CANADIENS

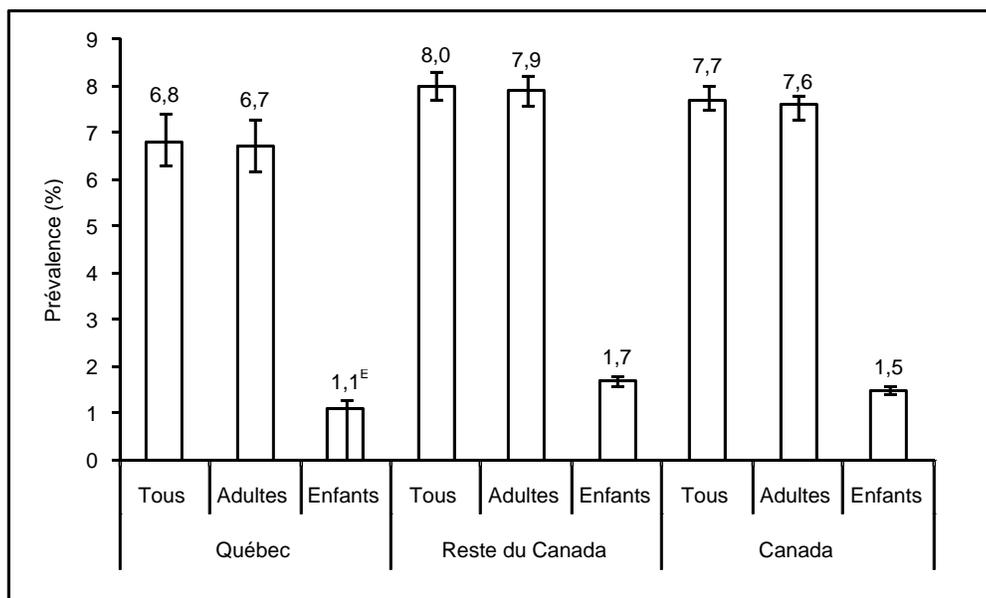
4.6.1 Situation en 2004

La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages québécois a été sommairement comparée avec celle qui prévalait dans les autres provinces canadiennes en 2004 (données non présentées)⁸. L'insécurité alimentaire a été vécue par une proportion légèrement plus élevée de Canadiens (9,2 %) que de Québécois (8,3 %). La Nouvelle-Écosse a été la province où la prévalence était la plus élevée (14,6 %) alors que la prévalence la plus faible, soit d'environ 8 %, se situait à la fois en Ontario, en Saskatchewan et au Québec. La prévalence de l'insécurité alimentaire chez les enfants canadiens était de 5 % et celle des adultes de 9 %, donc à des niveaux semblables à ceux observés au Québec.

4.6.2 Situation en 2007-2008

La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois (population de 12 ans et plus) se chiffrait 6,8 % en 2007-2008. On observe une légère baisse d'environ 1,4 % entre 2004 et 2007-2008 mais cette différence n'est pas statistiquement significative. De plus, cette baisse est probablement attribuable à des méthodes de collecte des données différentes (Section 5.4). La figure 19 illustre la prévalence de l'insécurité alimentaire au Québec en 2007-2008 en comparaison avec les autres provinces et le Canada¹⁷. On observe que la prévalence pour le Québec était une fois de plus légèrement inférieure à celle des autres provinces regroupées ou à celle de l'ensemble du Canada. Au cours de cette période, l'Île-du-Prince-Édouard a affiché la prévalence la plus élevée (10,6 %) alors que la Saskatchewan (6,3 %), l'Alberta (6,4 %) et le Québec (6,8 %) ont montré les prévalences les plus basses.

Figure 19 Prévalence de l'insécurité alimentaire au Québec en 2007-2008 et comparaison avec celle observée pour les autres provinces et celle au Canada

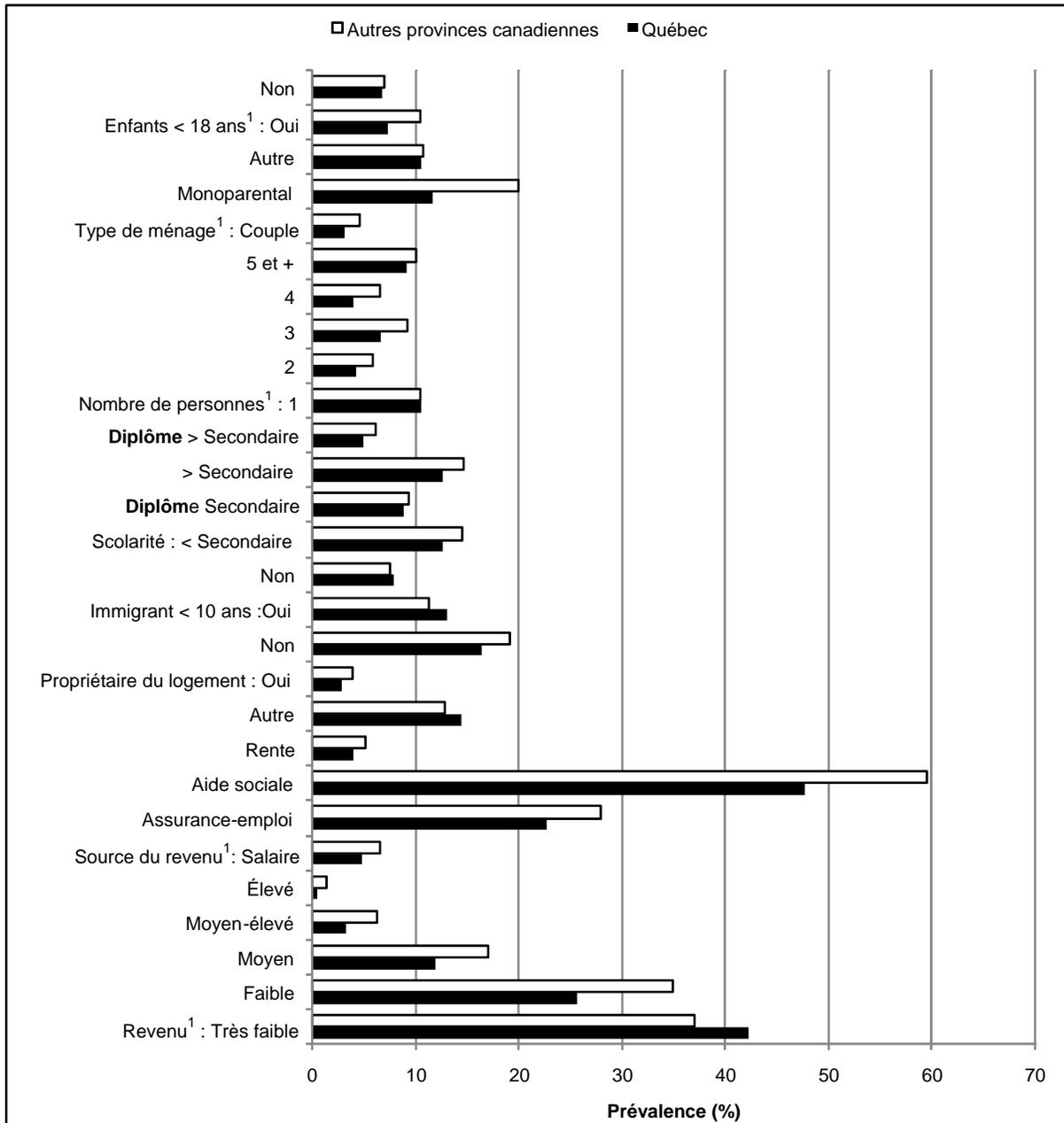


Source des données : Statistique Canada – Fichier Maître; poids ménage.

^E : Données dont le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %; utiliser avec prudence.

Les ménages québécois et ceux des autres provinces canadiennes ont vécu l'insécurité alimentaire en 2007-2008 dans des proportions semblables selon les différents niveaux de scolarité atteint ou leur statut d'immigrant (figure 20). Il en est de même selon qu'ils aient été ou non propriétaires de leur logement. La situation de sécurité alimentaire était également similaire dans les ménages canadiens et québécois sans enfants ou dans ceux formés de personnes seules ou de cinq personnes ou plus. Cependant, l'insécurité alimentaire a été plus fréquente dans les autres ménages canadiens comportant des enfants de 18 ans et moins ainsi que dans ceux composés de deux, trois ou quatre personnes. De plus, l'insécurité alimentaire semble avoir été davantage vécue dans les autres ménages canadiens formés de couples ainsi que dans les ménages monoparentaux comparativement aux mêmes types de ménages au Québec. Les ménages québécois ayant comme source de revenu un salaire ou des honoraires, de l'aide sociale ou une rente étaient significativement moins nombreux à être en insécurité alimentaire en 2007-2008 comparativement aux ménages des autres provinces. Il en est de même pour quatre des cinq catégories de revenu.

Figure 20 Comparaison de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages québécois en 2007-2008 avec celle des ménages des autres provinces canadiennes selon diverses variables socioéconomiques (population de 12 ans et plus)



Source des données : Statistique Canada – Fichier Maître; poids ménage.

¹ Test du Khi-deux selon le Québec et les autres provinces canadiennes significatif au seuil de 0,05.

5 DISCUSSION

5.1 LA PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU QUÉBEC

Les résultats présentés dans ce document nous informent sur la situation de sécurité alimentaire des Québécois et sur les facteurs qui y sont associés. L'insécurité alimentaire soulève des questions culturelles, économiques et sociales¹⁸⁻²⁰. En effet, les Québécois les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont ceux qui vivent dans des ménages à faible revenu, peu scolarisés ou non propriétaires de leur logement. Ces ménages sont le plus souvent composés de personnes seules ou de familles monoparentales. Or, ces caractéristiques socioéconomiques sont intimement liées aux milieux de vie ainsi qu'à la réalité culturelle de ces ménages. Le défi de nourrir une famille avec un budget restreint réduit d'autant plus l'intérêt à des activités culturelles, à vivre une vie active ou à s'intégrer de façon optimale dans la société. En 2004, 260 000 ménages québécois ont vécu l'insécurité alimentaire et la forme grave de cette situation avait touché 28 % d'entre eux, soit près de 70 000 ménages. L'étude de facteurs qui agissent sur la situation de sécurité alimentaire des Québécois comme le revenu, la source de revenu du ménage, le type de logement, le type et la taille du ménage a permis d'identifier les groupes qui sont particulièrement affectés par l'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire avait été davantage vécue dans les ménages à faible revenu, dans ceux vivant de l'aide sociale et dans les ménages qui comptaient trois enfants ou plus. Les études effectuées au Canada ont montré que le revenu insuffisant est le principal obstacle à la saine alimentation^{18,21,22}. Selon Power, les revenus des prestataires d'aide sociale et ceux des ménages à faible revenu comme le salaire minimum ne sont pas suffisants pour obtenir des aliments sains en quantité suffisante. En fait, le degré de gravité de l'insécurité alimentaire témoigne d'autant plus de la pauvreté vécue dans les ménages¹. Dans les pays occidentaux, les personnes qui font partie de groupes socioéconomiques favorisés, et en particulier celles dont le niveau de revenu ou de scolarité est plus élevé, ont souvent une meilleure alimentation que celles provenant des milieux défavorisés^{8,18,23}. En général, les premiers consomment plus de légumes et de fruits, de lait écrémé, moins de gras et moins de viande que les seconds. Ces personnes sont aussi plus susceptibles de consommer une plus grande variété d'aliments en comparaison avec les personnes ayant moins de revenu. Conséquemment, les personnes plus favorisées rencontrent davantage les recommandations alimentaires.

Les études de Tarasuk, Hamelin, McIntyre ainsi que d'autres ont expliqué la prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire chez les adultes par rapport aux enfants par le fait que les parents, et surtout les mères, réduiraient leur apport alimentaire afin de ne pas priver leurs enfants^{3,19,24,25}. Dans leur analyse des données de l'ESCC 2.2 au niveau national, Kirkpatrick et Tarasuk ont observé des différences significatives pour la consommation de fruits et de légumes, de viandes et leurs substituts et de produits laitiers selon la situation de sécurité alimentaire de l'ensemble des Canadiens²⁰. Les différences ont principalement été observées chez les adultes et peu chez les enfants. Les résultats observés dans le présent document vont dans le même sens que ces observations. En effet, nous avons observé certaines contraintes chez les enfants mais davantage chez les adultes. Même si la prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada (9,2 %) était similaire à celle du Québec (8,3 %) en 2004, Kirkpatrick et Tarasuk ont toutefois observé plus d'associations significatives et d'inadéquations alimentaires et nutritionnelles dans leur étude que dans la nôtre, ce qui peut résulter, du moins en partie, de la taille de leur échantillon qui était plus vaste que celui du Québec²⁰. Elles ont pu démontrer de façon plus précise que la santé nutritionnelle des Canadiens pouvait être compromise dans une

situation d'insécurité alimentaire, les apports en nutriments ayant été plus faibles chez les individus qui avaient vécu dans des ménages en insécurité alimentaire au cours de l'année précédant l'enquête.

Par ailleurs, bien que la prévalence de l'insécurité alimentaire semble avoir légèrement diminué entre 2004 et 2007-2008, cette baisse n'est pas significative et est plutôt attribuable à des méthodologies d'enquête différentes. En effet, selon d'autres sources de données, la prévalence de l'insécurité alimentaire au Québec et au Canada n'aurait pas diminué au cours des dernières années. En fait, les données de l'Association canadienne des banques alimentaires tendent plutôt à démontrer que l'insécurité alimentaire est toujours croissante et demeure répandue au Canada²³. D'ailleurs, de récentes données fournies par Banques Alimentaires Canada ont révélé que le recours à l'aide alimentaire a augmenté de 38 % au Québec depuis 2008²⁸. Selon Tougas, les programmes de distribution alimentaire sont en hausse au Québec². Lorsqu'on vérifie la part des dépenses que représente l'alimentation par rapport aux dépenses moyennes totales des Québécois, les données de Statistique Canada révèlent que seulement 12 % du budget est attribué à l'alimentation, comparativement à 14 % pour le transport, 19 % pour le logement et 20 % pour les impôts personnels²⁹. Entre 2005 et 2009, malgré la hausse du prix des aliments, la hausse des dépenses moyennes accordées à l'alimentation a été de l'ordre de 6,5 % alors que celles attribuées au transport et au logement a été de 19 % et 18 % respectivement³⁰.

5.2 L'INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Les résultats ont montré que lorsque la prévalence de l'insécurité alimentaire est mise en relation avec les quintiles de défavorisation matérielle et sociale, la prévalence augmente simultanément des quintiles Q1 à Q5 pour les deux formes de défavorisation. Rappelons que la composante matérielle de l'indice reflète la faiblesse du revenu, de la scolarité et de l'emploi, et que la composante sociale réfère à l'état matrimonial (veuf, divorcé) ou à la structure du ménage (personnes vivant seules, familles monoparentales). La prévalence de l'insécurité alimentaire était aussi élevée que 18,6 % chez les individus défavorisés à la fois matériellement et socialement.

Malgré ces associations positives, nos résultats ont indiqué que les apports alimentaires étaient plus associés à la défavorisation matérielle et peu à la défavorisation sociale. Selon Pampalon et Raymond, la forme matérielle de l'indice reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante alors que la forme sociale traduit renvoie à la fragilité du réseau social, à la famille et à la communauté¹⁰. Notre étude a d'ailleurs montré que les variables qui étaient fortement reliées au revenu étaient également associées à l'insécurité alimentaire. Il faut noter aussi que lorsque la consommation alimentaire des individus a été comparée aux niveaux de revenu (données non présentées), les résultats ont évidemment montré que les mieux nantis financièrement avaient consommé plus de fruits mais aussi plus de jus de fruits et moins de boissons sucrées ou encore, étaient plus nombreux à avoir déjeuné la veille de l'enquête comparativement aux moins nantis. Ces résultats suggèrent donc que la défavorisation matérielle influence davantage les habitudes alimentaires et les apports nutritionnels des Québécois que la défavorisation sociale. Cependant, la situation sociale, en particulier l'état matrimonial ou le fait de vivre seul ou en famille monoparentale, demande à être davantage explorée en nutrition car ces variables sont fortement reliées à l'insécurité alimentaire des ménages québécois. Il est bon de rappeler ici que l'indice de défavorisation est une mesure territoriale et non individuelle des conditions socio-économiques de la population (comme l'est le revenu ou la scolarité d'une personne). À ce titre, l'indice témoigne de certaines caractéristiques du milieu de vie local pouvant influencer la perception de sécurité alimentaire chez la population, tel l'accès à des aliments variés, de

qualité, et à coût abordable, ou la présence de banque alimentaire à proximité. Des travaux visant à identifier ces caractéristiques et leur rôle dans la perception de la sécurité alimentaire sont nécessaires.

5.3 LES LIMITES DES DONNÉES DE L'ESCC SUR L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

5.3.1 Les données sur la consommation alimentaire et les apports nutritionnels

Les données de l'ESCC 2.2 permettent de mieux documenter les facteurs socioéconomiques qui sont associés à la situation de sécurité alimentaire chez les ménages québécois. L'analyse des données alimentaires au niveau individuel a aussi révélé que la consommation de certains aliments et l'apport de certains nutriments étaient associés à cette situation. Cependant, l'identification précise de sous-groupes de la population dont la santé nutritionnelle pourrait être compromise en raison d'insécurité alimentaire vécue dans le ménage s'est avérée difficile à effectuer avec précision à cause de la taille de l'échantillon québécois, ce type d'analyse exigeant un échantillon beaucoup plus vaste, notamment auprès des populations les plus vulnérables. En effet, et tel que mentionné précédemment par Tarasuk, bien que la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens et québécois soit préoccupante et que cette situation soit principalement vécue par les ménages dont la capacité de revenu est faible, la consommation alimentaire et les apports nutritionnels chez les personnes qui vivent cette situation s'avèrent difficiles à évaluer compte tenu de la petite taille de l'échantillon. Les études de Kirkpatrick et Tarasuk ainsi que celle de Matheson ont toutefois réussi à démontrer que la consommation alimentaire et les apports nutritionnels sont sensibles aux modifications ou « perturbations » des ressources du ménage^{20,26}.

Dans la présente étude, les coefficients de variation ainsi que l'étendue des intervalles de confiance qui ont été obtenus lors de l'analyse des données ont souvent reflété la grande variabilité des données, attribuable au petit nombre de répondants lors du croisement de la prévalence de l'insécurité alimentaire chiffrée à 8,3 % avec les variables alimentaires et nutritionnelles. L'instabilité des données peut avoir masqué certaines associations significatives. Cette situation est d'autant plus présente lorsque l'atteinte des recommandations alimentaires ou nutritionnelles est évaluée.

D'autres études nutritionnelles semblables à l'ESCC 2.2 ont eu de la difficulté à démontrer ces associations à cause d'un nombre trop restreint de participants et d'un petit nombre de répondants en situation d'insécurité alimentaire^{20,27}. Lorsque cette variable est croisée avec d'autres variables, les analyses statistiques révèlent fréquemment une grande variabilité des données, amenant les intervalles de confiance à s'entrecouper. Selon Kirkpatrick et Tarasuk, ces limites sont difficiles à éviter si un sur-échantillonnage des sous-groupes de la population qui sont vulnérables à l'insécurité alimentaire n'est pas effectué lors de la détermination du plan d'échantillonnage²⁰.

5.3.2 Les données régionales

Parmi les lacunes de l'ESCC 2.2, notons le manque de données régionales pour le Québec, l'objectif général de cette enquête de nutrition étant d'obtenir des estimations provinciales. En effet, les données de prévalence de l'insécurité alimentaire de la présente étude n'ont pu être mises en relation avec celles portant sur la consommation alimentaire des Québécois selon les régions. Des données régionales permettraient de mieux cibler les interventions en nutrition. Notons toutefois que les données obtenues des ESCC conduites en 2005 et en 2007-2008 sont disponibles régionalement et peuvent être mises en relation avec la fréquence de consommation de fruits et légumes.

5.3.3 Les données concernant les populations autochtones

Parmi les groupes les plus susceptibles d'avoir des revenus faibles au Canada et de vivre l'insécurité alimentaire, mentionnons les populations autochtones. Les données de l'ESCC 2.2 ne concernaient pas ces populations et la prévalence de l'insécurité alimentaire a probablement été sous-estimée à l'échelle du Québec. En effet, certaines études régionales ont rapporté des prévalences aussi élevées que 30 % chez les populations autochtones vivant en régions éloignées telles les régions nordiques où vivent les populations Cries et Inuites³¹⁻³⁴. Notons que les autochtones qui vivent hors des réserves ont fait partie de l'ESCC 2.2 mais les régions nordiques de même que les réserves étaient exclues du champ d'enquête. Ces populations vivent à la fois des problèmes de disponibilité des aliments à cause du transport des aliments et d'accessibilité aux aliments, les revenus des ménages étant relativement faibles et le coût des aliments beaucoup plus élevé que les régions situées plus au sud du Québec.

5.4 LA MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

La baisse de prévalence de l'insécurité alimentaire observée entre 2004 et 2007-2008 est probablement due à des méthodologies différentes utilisées pour les deux enquêtes, en particulier au type de base de sondage et à la méthode de collecte des données utilisée pour les trois enquêtes (tableau 6)¹⁷. En 2007-2008, Statistique Canada a davantage utilisé la méthode de collecte des données par entrevues téléphoniques³. Pour ces deux enquêtes, 49 % de l'échantillon des ménages provenait de la base aréolaire, 50 % provenait d'une liste de numéros de téléphones et le 1 % restant d'une liste de numéros de téléphones à composition aléatoire. En 2004, la base aréolaire a couvert la majorité de la population et près de 93 % des entrevues ont été effectuées à domicile³⁵. Enfin, il est important de souligner que l'enquête de 2004 a été conduite dans un contexte particulier, la thématique étant la nutrition. Les répondants se sont prononcés dans un contexte où l'ensemble de leur consommation alimentaire était révisé. Par conséquent, ils ont eu plus de temps et d'opportunités de réfléchir sur la satisfaction de leurs besoins alimentaires.

Tableau 6 Prévalence de l'insécurité alimentaire (%) au Québec 2004 et 2007-2008 calculée selon des méthodologies différentes (population âgée de 12 ans et plus)

Enquêtes/Insécurité alimentaire	Méthode de Santé Canada Seuil de l'insécurité alimentaire : 2 réponses affirmatives		Méthode américaine Seuil de l'insécurité alimentaire : 3 réponses affirmatives	
	Poids-ménage	Poids- personne	Poids-ménage	Poids- personne
ESCC 2.2 (2004) :				
Insécurité alimentaire	8,2 (6,8-9,8)	7,6 (5,5-10,1)	6,4 (5,1-7,8)	5,6 (4,1-6,7)
ESCC 4.1 (2007-2008) :				
Insécurité alimentaire	6,8 (6,3-7,4)	6,0* (5,5-6,5)	5,3 (4,9-5,8)	4,7* (4,3-5,2)

* Prévalence identique à celle publiée par l'Infocentre le 3 mars 2010¹⁴.

5.5 LA VALEUR-SEUIL

Comme mentionné auparavant, les résultats présentés dans ce document sur la situation de sécurité alimentaire des Québécois ont été obtenus en utilisant la méthode préconisée par le Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition de Santé Canada. Cette méthode diffère de celle utilisée aux États-Unis et qui est aussi appliquée par Statistique Canada, par le seuil de positivité aux réponses affirmatives des énoncés qui mesurent la situation de sécurité alimentaire^{1,8}. Selon la méthode préconisée par Santé Canada, au moins deux réponses affirmatives doivent avoir été fournies à un énoncé quelconque de l'échelle des adultes ou de celle des enfants du MESAM pour qu'un ménage soit considéré en insécurité alimentaire, alors que selon la méthode américaine (ou de Statistique Canada), un minimum de trois réponses affirmatives sont exigées. En conséquence, la prévalence de l'insécurité alimentaire calculée selon la méthode de Santé Canada est généralement plus élevée que celle calculée avec la méthode américaine.

Les études menées par Derrickson *et al.* de même que le Committee on National Statistics (CNSTAT) of the National Academies ont indiqué la possibilité que la méthode de classification du MESAM pourrait être trop rigoureuse en regard du seuil de positivité pour la détermination de l'insécurité alimentaire^{1,15,16}. Des analyses statistiques exploratoires ont permis de vérifier la prévalence de l'insécurité alimentaire calculée avec les poids-ménage et selon un seuil de positivité établi à une réponse affirmative pour l'insécurité alimentaire, ce qui signifie que l'absence de réponse affirmative témoigne d'un ménage en sécurité alimentaire.

Ainsi, la prévalence de l'insécurité alimentaire pour une valeur seuil fixée à une réponse affirmative se chiffre à 12,2 % pour l'ESCC 2.2 (2004) et à 10,1 % pour l'ESCC 4.1 (2007-2008) (tableau 7). On remarque donc une hausse d'environ 3 % de la prévalence pour chaque enquête.

Tableau 7 Prévalence de l'insécurité alimentaire (%) au Québec en 2004 et en 2007-2008 calculée selon un seuil de positivité fixé à une réponse affirmative (population âgée de 12 ans et plus)

Enquête	Méthode exploratoire Seuil de l'insécurité alimentaire : 1 réponse affirmative	
	Prévalence (%)	
ESCC 2.2 (2004)	12,2	(10,4-14,5)
ESCC 4.1 (2007-2008)	10,1	(9,6-10,7)

Source des données : Statistique Canada – Fichier Maître; poids ménage.

5.6 LE SYSTÈME DE PONDÉRATION DES DONNÉES ET LES FICHIERS DE DONNÉES DE L'ENQUÊTE

Deux types de poids d'enquête ou facteurs de pondération ont été fournis par Statistique Canada pour l'analyse des données de l'ESCC 2.2, soit le poids-personne et le poids-ménage⁹. L'utilisation des poids-ménage pour la population québécoise soulève toutefois des interrogations quant à leur disponibilité au niveau régional. Notons aussi que depuis 2004, les tableaux publiés par Statistique Canada ont été obtenus avec les poids-personne. Selon de récentes informations diffusées par Statistique Canada, les poids-ménage ne seront disponibles qu'au niveau provincial et non au niveau régional. En effet, même si la méthode de Santé Canada réfère au poids-ménage, il ne sera pas possible de l'appliquer au niveau régional, la raison principale étant que le calcul des poids-ménage est complexe, laborieuse et que trop peu de variables de l'ESCC en nécessitent le calcul³⁷.

Au regard des différences observées entre les prévalences calculées avec les poids-personne ou les poids-ménage (tableau 6), l'analyse des données de l'ESCC a indiqué que la prévalence est légèrement plus élevée lorsque calculée avec les poids-ménage. Cette différence pourrait être expliquée par la taille des ménages, c'est-à-dire le nombre de personnes dans les ménages. En effet, les résultats de la présente étude ont montré que la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les ménages formés d'une seule personne comparativement aux ménages formés de plusieurs personnes. De plus, la prévalence augmente significativement dans les ménages formés de cinq personnes et plus. Or, ce dernier type de ménages est moins fréquent dans la population québécoise que ceux formés de personnes seules. Ainsi, la probabilité d'être en insécurité alimentaire dans un ménage formé d'un individu est plus élevée par rapport à celle d'un ménage formé de cinq personnes et plus. On peut alors déduire que pour un ménage formé d'une seule personne versus un ménage formé de cinq personnes et plus, la prévalence calculée avec un poids-ménage est plus élevée que celle calculée avec un poids-personne car l'insécurité alimentaire dans un ménage plus nombreux entraîne une insécurité alimentaire pour plus d'individus.

L'utilisation de fichiers de données différents peut aussi influencer les résultats. Le fichier Maître comprend toutes les données recueillies auprès de chacun des répondants. Pour des raisons de confidentialité, seuls les employés de Statistique Canada ou des personnes dûment attitrées ont accès à ces données. Les données qui sont analysées par l'équipe de l'unité Surveillance des maladies chroniques et de leurs déterminants à l'Institut national de santé publique du Québec proviennent du fichier maître et ces données sont analysées soit par Télé-Accès, soit dans un centre de données de recherche (CDR) de Statistique Canada à l'Université Laval. Par ailleurs, les données qui sont analysées par l'Infocentre proviennent du fichier de microdonnées à grande diffusion et ce fichier ne comprend pas le Nord du Québec. Toutefois, les résultats des analyses faites avec ce fichier sont similaires à ceux obtenus avec le fichier maître. Les données sur la situation de sécurité alimentaire des Canadiens qui ont été publiées par Santé Canada ont été analysées avec le fichier partagé⁸. Le fichier partagé comprend les données relatives à environ 95 % des répondants pour toutes les variables du fichier Maître⁹. Ainsi, de légères différences (< 1 à 2 %) peuvent être observées lorsqu'on compare les données du fichier partagé avec celles obtenues avec le fichier maître.

5.7 LE QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE : LE MESAM

Selon Santé Canada, des analyses de validation du contenu du MESAM ont été effectuées afin de vérifier si le module fonctionnait de la même façon auprès des répondants interviewés en anglais, de ceux interviewés en français ou auprès des Autochtones^{1,8}. Les résultats ont révélé que les énoncés étaient répondus de façon similaire, indépendamment de la langue. Le biais pouvant résulter de la compréhension différente des énoncés serait faible ou négligeable. Les données sur l'insécurité alimentaire collectées depuis 2004 avec le MESAM permettent de mieux comprendre la relation entre l'insécurité alimentaire et le revenu. Il convient toutefois de souligner certaines limites. Ainsi selon Tarasuk, les dimensions psychologiques et sociales de l'insécurité alimentaire ne sont pas bien cernées par le MESAM¹. À cet égard, seulement une question sur 18 porte sur l'anxiété reliée à l'approvisionnement alimentaire. De plus, le MESAM ne cerne pas bien les comportements anormaux ou problématiques en regard des compromis à faire dans les choix alimentaires. Par contre, ce nouvel indice apparaît toutefois plus complet que les trois questions qui étaient posées dans les enquêtes précédentes. Ces questions pouvaient surtout donner une indication de vulnérabilité. Enfin, il faut souligner que le MESAM n'indique ni la fréquence, ni la durée de l'insécurité alimentaire et qu'il ne permet pas de connaître la situation de chacun des membres des ménages¹.

CONCLUSION

Les résultats de la présente étude ont montré que 8,3 % des ménages québécois avaient vécu l'insécurité alimentaire en 2004 et que ce pourcentage représentait près de 260 000 ménages. Les résultats ont aussi indiqué que les conditions sociales et économiques qui représentent un risque plus marqué pour l'insécurité alimentaire chez les ménages québécois sont le faible revenu, l'aide sociale comme principale source du revenu, le fait de vivre seul, d'être monoparental ou d'avoir immigré au Canada depuis moins de dix ans. À l'inverse, avoir un revenu élevé, être salarié ou recevoir des honoraires ou une rente de retraite en guise de revenu, vivre en couple ou encore être propriétaire de son logement diminuait le risque d'un ménage de vivre l'insécurité alimentaire. Finalement, la consommation alimentaire et les apports nutritionnels des Québécois qui vivaient au sein d'un ménage en insécurité alimentaire en 2004 sont apparus perturbés par le manque de ressources financières du ménage.

Ce rapport clarifie donc les caractéristiques spécifiques des ménages québécois vivant l'insécurité alimentaire. Les personnes vivant dans ces ménages gagneraient certainement beaucoup au niveau de leur santé s'il leur était possible de mieux combler leurs besoins alimentaires. Les programmes ainsi que les politiques portant sur la saine alimentation doivent donc tenir compte des conditions socioéconomiques des divers groupes de la population, et notamment des ménages ayant de faibles revenus. La surveillance des prix des aliments sains et la diffusion de ces informations pourraient aider à guider les ménages vivant dans des conditions précaires financièrement afin qu'ils soient en mesure d'effectuer de bons choix alimentaires en fonction de leur budget. Enfin, la situation de sécurité alimentaire des Québécois en lien avec leurs habitudes alimentaires pourra être actualisée dans un intervalle de 10 ans, Statistique Canada et Santé Canada ayant récemment annoncé la tenue d'une nouvelle enquête nutritionnelle en 2015.

RÉFÉRENCES

1. Tarasuk V. *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*. Ottawa: Santé Canada;2001.
2. Tougas A-M. La sécurité alimentaire des familles : enjeux, ressources, controverses. *Le regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec*. 2008;20(95):1-15.
3. Hamelin A, Beaudry M, Habicht J. Characterization of household food insecurity in Québec: Food and feelings. *Soc Sci Med*. 2002;54(1):119-132.
4. Hamelin AM, Habicht JP, Beaudry M. Food insecurity: consequences for the household and broader social implications. *J Nutr*. 1999;129(2S Suppl):525S-528S.
5. Radimer K, Olson C, Greene J, Campbell C, Habicht J-P. Understanding hunger and developing indicators to assess it in women and children. *J Nutr Educ Behav*. 1992(24):36S-45S.
6. Campbell C. Food insecurity: a nutritional outcome or a predictor variable? *Journal of Nutrition*. 1991(121):408-415.
7. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. *Programme national de santé publique 2003-2012 – Mise à jour 2008*. Québec : Gouvernement du Québec, Direction générale de la santé publique;2008.
8. Santé Canada. *Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)*. Ottawa : Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, Direction générale des produits de santé et des aliments, Gouvernement du Canada;2007.
9. Statistique Canada. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) : Information détaillée pour 2004 (Cycle 2.2). 2005; [En ligne]: http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5049&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2.
10. Pampalon R, Raymond G. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être. *Santé, société et solidarité*. 2003;1:191-208.
11. Blanchet C, Plante, C., Rochette, L. *La consommation alimentaire et les apports nutritionnels des adultes québécois. Rapport de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (Cycle 2.2)*. Québec : Institut national de santé publique du Québec;2009.
12. Bickel G, Nord, M., Price, C. et al. Guide to measuring household food security (revised 2000). 2007; [En ligne]: <http://www.fns.usda.gov/fsec/FILES/FSGuide.pdf>.
13. Santé Canada. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Cycle 2.2, Nutrition (2004) Guide d'accès et d'interprétation des données. 2006; [En ligne]: http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/surveill/cchs-guide-escs-fra.pdf.
14. Infocentre de santé publique du Québec. Répartition de la population selon l'état de sécurité alimentaire du ménage: ESCC Cycle 3.1 – 2005 et ESCC 2007-2008. 2010. Accès 28 avril, 2010.

15. Derrickson J, Fisher A, Anderson J, et al. An assessment of various household food security measures in hawaii has implications for national food security research and monitoring. *Journal of Nutrition*. 2001(131):749-757.
16. National Academy of Sciences. Food insecurity and hunger in the United States: an assessment of the measure. <http://www.ers.USDA.gov/Briefing/FoodSecurity/nassummary.htm> 2006, 2010.
17. Santé Canada. Insécurité alimentaire des ménages au Canada en 2007-2008 : survol. 2010; [En ligne] : <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/key-stats-cles-2007-2008-fra.php>.
18. Power E. Les déterminants de la saine alimentation chez les Canadiens à faible revenu. *Revue canadienne de santé publique*. 2005;96(3):S42-S48.
19. Tarasuk V, Vogt J. Household food insecurity in Ontario. 2009;Can Public H Assoc(100):3.
20. Kirkpatrick S, Tarasuk V. Food insecurity is associated with nutrient inadequacies among Canadian adults and adolescents. *The Journal of Nutrition*. 2008(138):604-612.
21. Kirkpatrick S, Tarasuk V. The relationship between low income and household food expenditure patterns in Canada. *Public Health Nutr*. 2003;6(6):589-597.
22. Dubois L, Beauchesne-R É, Girard M, Bédard B, Bertrand L, Hamelin AM. Alimentation: Perceptions, pratiques et insécurité alimentaire. Québec. Institut de la statistique du Québec, ed. *Enquête sociale et de santé 1998*. Vol 2. Québec2000.
23. Raine KD. Les déterminants de la saine alimentation au Canada : aperçu et synthèse. *Revue canadienne de santé publique*. 2005;96(3):S8-S15.
24. Tarasuk V. Household food insecurity with hunger is associated with women's food intakes, health and household circumstances. *J Nutr*. 2001(131):1-12.
25. McIntyre I, Glanville T, Raine K, Anderson B, Battaglia N. Do low-income lone mothers compromise their nutrition to feed their children ? *Can Med Assoc J*. 2003(168):686-691.
26. Matheson D, Varady J, Varady A, Killen J. Household food security and nutritional status of Hispanic children in the fifth grade. *Am J Clin Nutr*. 2002(76):210-217.
27. Rose D. Economic determinants and dietary consequences of food insecurity in the United States. *Journal of Nutrition*. 1999(129):517-520.
28. Banques alimentaires Canada. *Bilan-Faim 2010*. Toronto, Ontario.
29. Statistique Canada. Enquête sur les dépenses des ménages. *Le Quotidien*. 2010 (17 décembre).
30. Statistique Canada. *Les habitudes de dépenses au Canada*. Ottawa. Division de la statistique du revenu;2010.
31. Blanchet C, Rochette L. *Nutrition and food consumption among the Inuit of Nunavik*. Québec : Institut national de santé publique du Québec et Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik;2008.

32. Beaumier M, Ford J. Food insecurity among Inuit women exacerbated by socio-economic stresses and climate change. *Canadian Journal of Public Health*. 2010;101(3):196-201.
33. Nolin B, Blanchet C, Kuzmina E. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Cycle 2.1, Liyyiu Aschii, 2003: Habitudes alimentaires, activité physique et poids corporel*. Québec : Institut national de santé publique du Québec et Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James;2008.
34. Lawn J, Harvey D. *Nutrition and Food Security in Kangiqsujuaq, Nunavik. Baseline Survey for the Food Mail Pilot Project*. Ottawa. Minister of Indian Affairs and Northern Development, Canada;2004.
35. St-Pierre M, Béland Y. Effet du mode de collecte à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes: une comparaison de l'IPAO et de l'ITAO. Présentation : Proceedings of the American Statistical Association Meeting: Survey research methods; 2004; Toronto.
36. Statistique Canada. Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). 2005; [En ligne] : http://www.statcan.ca/francais/concepts/nphs/index_f.htm.
37. Statistique Canada. Disponibilité des poids ménages. Communication personnelle. Ottawa-Québec, 2010.

ANNEXE 1

**MODULE D'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
DES MÉNAGES (MESAM)**

Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM)

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

- Q1.20** Lequel de ces énoncés décrit le mieux les aliments consommés dans votre ménage au cours des 12 derniers mois, soit depuis (mois en cours) de l'année dernière?
1. Vous et les membres de votre ménage avez eu assez des types d'aliments que vous avez voulu manger.
 2. Vous et les membres de votre ménage avez eu assez, mais pas toujours les types d'aliments que vous avez voulu manger.
 3. Parfois vous et les membres de votre ménage n'avez pas eu assez à manger.
 4. Souvent vous et les membres de votre ménage n'avez pas eu assez à manger.
- Ne sait pas/refuse de répondre (**Allez à la fin du module**)

VOLET 1 : Questions 2 à 6 – Posez à tous les ménages

Je vais maintenant vous lire plusieurs commentaires qui pourraient décrire une situation alimentaire. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais pour vous et les membres de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

- Q2.** Le premier commentaire est : vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.
1. Souvent vrai
 2. Parfois vrai
 3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre
- Q3.** Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.
1. Souvent vrai
 2. Parfois vrai
 3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

La question Q1 n'est pas utilisée directement pour déterminer la situation de sécurité alimentaire des ménages.

- Q4.** Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?
1. Souvent vrai
 2. Parfois vrai
 3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LES QUESTIONS Q5 ET Q6; SINON, PASSEZ À LA PREMIÈRE QUESTION FILTRE.

Maintenant je vais vous lire quelques énoncés qui pourraient décrire une situation alimentaire pour les ménages avec des enfants.

Q5. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants parce que vous manquiez d'argent pour acheter de la nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

1. Souvent vrai
 2. Parfois vrai
 3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q6. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants, parce que vous n'en aviez pas les moyens. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

1. Souvent vrai
 2. Parfois vrai
 3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

PREMIÈRE QUESTION FILTRE (menant au volet 2): EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q2 à Q6 (c'est-à-dire « souvent vrai » ou « parfois vrai ») ou SI ON A RÉPONDU « 3 » OU « 4 » À LA QUESTION Q1, passez au VOLET 2; sinon, allez à la fin du module.

VOLET 2 : Questions 7 à 11 – À poser aux ménages qui ont été retenus après le premier volet

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LA QUESTION Q7; SINON PASSEZ À LA QUESTION Q8.

Q7. Les enfants ne mangeaient pas assez parce que vous ou d'autres adultes dans votre ménage n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

1. Souvent vrai
 2. Parfois vrai
 3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire au cours des derniers 12 mois pour vous ou d'autres adultes dans votre ménage.

- Q8.** Au cours des 12 derniers mois, soit depuis (mois en cours) dernier, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit votre portion ou sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?
1. Oui
 2. Non (Passez à la question Q9)
- Ne sait pas/refuse de répondre
- Q8b.** À quelle fréquence est-ce arrivé?
1. Presque tous les mois
 2. Certains mois mais pas tous les mois
 3. 1 ou 2 mois seulement
- Ne sait pas/refuse de répondre
- Q9.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous, parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture?
1. Oui
 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre
- Q10.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà eu faim sans pouvoir manger parce que vous n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture?
1. Oui
 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre
- Q11.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) perdu du poids parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture?
1. Oui
 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

DEUXIÈME QUESTION FILTRE (menant au volet 3) :
EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS

Q7 à Q11, passez au VOLET 3; sinon, allez à la fin du module.

VOLET 3 : Questions 12 à 16 – À poser aux ménages qui ont été retenus après le deuxième volet

- Q12.** Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé à vous ou d'autres adultes dans votre ménage de passer une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?
1. Oui
 2. Non (**S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LA QUESTION Q13; SINON ALLEZ À LA FIN DU MODULE.**)
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q12b. À quelle fréquence est-ce arrivé?

1. Presque tous les mois
 2. Certains mois mais pas tous les mois
 3. 1 ou 2 mois seulement
- Ne sait pas/refuse de répondre

**S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE,
POSEZ LES QUESTIONS Q13 À Q16; SINON ALLEZ À LA FIN DU MODULE.**

Maintenant, quelques questions concernant la situation alimentaire pour les enfants de votre ménage.

Q13. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit la portion d'un ou plusieurs des enfants parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q14. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q14b. À quelle fréquence est-ce arrivé?

1. Presque tous les mois
 2. Certains mois mais pas tous les mois
 3. 1 ou 2 mois seulement
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q15. Au cours des 12 derniers mois, les enfants ont-ils déjà eu faim mais vous n'aviez pas les moyens d'avoir plus de nourriture?

1. Oui
 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q16. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il/ont-ils passé une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

www.inspq.qc.ca



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

Institut national
de santé publique

Québec

